



# Moigny-sur-École

VILLAGE RURAL DE L'ESSONNE  
et du Parc naturel régional du Gâtinais français



# Bonnes Vacances

Île de France  
des Deux Vallées



# Travaux Publics de Soisy

Pour vos travaux  
de collectivités  
et particuliers de :

Terrassements, Voiries,  
Assainissements,  
Location de matériel

35, rue de la Ferté-Alais - 91 840 SOISY-SUR-ÉCOLE

Tél : 01.64.98.03.83

<http://www.travaux-publics-soisy-tps-91.fr>

## MENUISERIE MICHAUT BOIS - PVC - ALU



Fenêtres - Portes - Volets  
Portails - Porte de garage - Escaliers  
Agencements - Cuisines - Parquets

01.60.75.69.48

4 Bis rue du Tour du Bourg - 91720 Maisse

Email : [menuiserie.michaut@wanadoo.fr](mailto:menuiserie.michaut@wanadoo.fr)

[www.menuiserie-michaut.com](http://www.menuiserie-michaut.com)



Société d'Intérêt Collectif Agricole d'Électricité  
des Cantons de La Ferté-Alais et Limitrophes

14 C, avenue Carnot - 91590 CERNY

tél : 01 69 90 65 43 - Dépannage 24h/24 : 01 69 90 65 41

E-mail : [contact@sicae-lfa.fr](mailto:contact@sicae-lfa.fr)

site Internet : [www.sicae-lfa.fr](http://www.sicae-lfa.fr)

Distribution Publique d'Énergie Électrique

**Darégal**  
LE+Taste

Fraichement ciselée et juste surgelée

Rösti à la Ciboulette

Toutes nos recettes  
sur [www.daregal.com](http://www.daregal.com)

## Agence de la Place



Toutes Transactions immobilières

Site : [www.agencedelaplace.net](http://www.agencedelaplace.net)

TÉL. 01 64 98 90 80

10 place du Marché - 91490 Milly-La-Forêt

Garantie QBE 30 000 € - CP 204 405 - 312 493 745 RCS Evry



## La qualité de vie des habitants d'abord ! dans une France championne du monde..

**C**omme vous aurez pu le constater aux détours des rues de notre village, le printemps 2018 a été marqué par différents chantiers d'envergure : le lancement de la construction du nouveau bâtiment périscolaire, l'implantation de la future résidence au clos de la Grande Haie ou encore la dernière tranche des travaux concernant la requalification de la rue des Rochettes.

Comme le disait Barack Obama lors de son discours d'investiture de second mandat « *Reconnaître que nous avons des espoirs et des rêves communs ne fera pas disparaître les obstacles, ne résoudra pas tous nos problèmes et ne remplacera pas la difficile tâche de forger le consensus* ». Ici, à Moigny, il nous faudra forger l'avenir de notre village en nous adaptant chaque jour aux différentes mutations et c'est en puisant dans notre imagination, notre énergie et nos ambitions que nous poursuivrons notre engagement.

Pour exemple, notre projet — dont les planètes semblent bien vouloir s'aligner — de création d'un « relais médical télésanté » sera le premier du genre en France ! Une offre de santé qui, dès réception de l'avenant d'application de cette télé-médecine par le Ministère de la Santé, devrait être opérationnelle à la rentrée de septembre.

Des projets ambitieux certes mais souvent menés à terme dans la douleur car Moigny, comme toutes les communes, n'échappe pas aux baisses des dotations de l'État, même pour les aménagements obligatoires qu'il nous impose. Alors que, paradoxe supplémentaire, il avait pris l'engagement de geler la baisse de ces dotations et de compenser les pertes de ressources liées à la réforme de la taxe d'habitation... dans les faits, il n'en est rien !

A ce sujet, j'attire particulièrement votre attention sur l'évolution négative des recettes de nos finances communales entre 2011 et 2017. Une baisse constante de la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'État qui est très parlante et indéniable à la lecture du graphique présenté en rubrique Finance de cette publication.

Malgré cela, soyez assurés que je continuerai, comme nous le faisons avec le Conseil Municipal depuis 2014, à œuvrer dans tous les domaines de nos compétences et à maintenir un niveau d'investissement primordial à la qualité de vie des Moignacoises et Moignacois.

Au sujet de cette qualité de vie, je profite de cet éditorial pour revenir sur ce qui pourrait vous paraître anecdotique mais qui est pourtant un problème récurrent dont il faut se préoccuper : le stationnement de véhicules sur les trottoirs qui handicapent parents et assistantes maternelles dans leurs déplacements.

**Un trottoir n'est pas un parking et ce sont donc bien les véhicules qui les dégradent et non les piétons !** Un petit effort de civisme de la part de chacun d'entre nous permettrait d'améliorer la situation.

Pour conclure, je tiens à remercier mes adjoints et conseillers municipaux, nos secrétaires et tous nos agents communaux, tous très impliqués au quotidien dans le fonctionnement harmonieux et l'évolution de notre... de votre commune.

Je voudrais également adresser mes sincères remerciements aux commerçants, artisans et autres annonceurs qui, grâce à leur soutien financier, participent à la publication de ce bulletin semestriel.

*L'été est arrivé, les vacances sont là avec plus que jamais la fierté d'être Bleu, merci à nos footballeurs d'avoir fait vibrer la France ! Je vous souhaite à chacun de profiter pleinement de cette période estivale pour souffler, décompresser et qu'elle vous soit aussi agréable que possible.*

*Bien fidèlement*

Pascal Simonnot, votre maire,  
Président de la Communauté de Communes des 2 Vallées



### S O M M A I R E

- 3 Editorial
- 4 Brèves du Conseil
- 5 Grands événements
- 6 Finance
- 9 Urbanisme
- 10 Grands travaux
- 16 Vie culturelle
- 23 Environnement
- 28 Vie intercommunale
- 28 Vie civique
- 35 Zoom
- 38 Du côté des écoles
- 42 Vie associative
- 44 CCAS
- 45 Vie locale
- 50 Carnet de famille  
Calendrier

Mairie de Moigny-sur-École : Tél. 01 64 98 40 14  
Responsable de la publication : Pascal Simonnot  
Bulletin réalisé par :  
Commission Information-Communication : Delphine Badlou  
Création : jva-graphicréa, www.jva-graphicrea.com  
Impression : Imprimerie Planète Impression  
Crédits photos : Adumec, K. Belkacem, J. Benoit, CC2V, F. Courtial, D. Durantel, M. Hemberger, JVA-Graphicréa, P. Legrand, Mairie de Moigny-sur-École, ONF, La République du Centre, Sirtom, M-C Trottin  
www.moigny-sur-ecole.com  
Dépôt légal : 2<sup>e</sup> semestre 2018  
Imprimé en France



# Les Conseils municipaux



L'intégralité des comptes-rendus des conseils municipaux est disponible en mairie, sur les panneaux d'affichage ou sur le site : [www.moigny-sur-ecole.com](http://www.moigny-sur-ecole.com)



## Adoption en date du jeudi 8 mars 2018

**N° 01** - Approbation du compte de gestion 2017

**N° 02** - Approbation du compte administratif 2017

**N° 03** - Réalisation d'un emprunt

**N° 04** - Cession d'une partie du chemin rural dit chemin de Malicorne

**N° 05** - Versement de subventions aux associations

**N° 06** - Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2018 (D.E.T.R.) Opération : création, rénovation, équipement des bâtiments et restaurants scolaires

**N° 07** - Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL) 2018 Contrat de Ruralité pour le Territoire de la Communauté de Communes des 2 Vallées « Aide aux projets visant à la création, rénovation, équipement des bâtiments et restaurants scolaires »

**N° 08** - Demande de subvention au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPDR): Appel à projets 2018 - Nature du projet : fourniture et pose d'un portique anti-intrusion pour l'accès au stade de Moigny-sur-École

**N° 09** - Demande de subvention auprès du Parc naturel régional du Gâtinais français pour les travaux de remplacement des fenêtres de l'école élémentaire (côté couloir rue de Verdun) dans le cadre d'un programme « Économies d'énergie et énergies renouvelables » (annule et remplace la délibération du 12 décembre 2017)

## Adoption en date du jeudi 5 avril 2018

**N° 01** - Affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2017 au budget de la commune 2018

**N° 02** - Vote du taux des trois taxes directes locales exercice 2018

**N° 03** - Vote du budget primitif 2018 - Budget communal M14

**N° 04** - Mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des fonctions, sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) - annule et remplace la délibération n° 14/11/2016 en date du 22 novembre 2016



**N° 05** - Participation du SIRTOM (Syndicat intercommunal de ramassage et de traitement des ordures ménagères) aux charges générales de la mairie - remplace et annule la délibération n° 04/11/2016 en date du 22 novembre 2016

**N° 06** - Souscription d'un emprunt auprès de la Banque Postale

**N° 07** - Demande de subvention auprès du Conseil départemental de l'Essonne pour les travaux de réaménagement du monument aux morts dans le cadre du dispositif d'aide financière « plan centenaire »

**N° 08** - Acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée AC 429 appartenant à M. et Mme Mezani, 30 rue Adonis Rousseau

**N° 09** - Délégation de signature donnée à Mme Nathalie Arrigoni, maire adjointe, aux fins de signature de l'acte de vente dans le cadre de la cession d'une partie du chemin rural dit chemin de Malicorne

### Mairie : horaires d'ouverture au public

59 Grand-Rue - Tel. 01 64 98 40 14  
[mairie-moigny-sur-ecole@wanadoo.fr](mailto:mairie-moigny-sur-ecole@wanadoo.fr)

Lundi :	9h30-12h30	14h30-17h30
Mardi :	9h30-12h30	14h30-18h30
Mercredi :	9h30-12h30	14h30-17h30
Jeudi :	9h30-12h30	14h30-17h30
Vendredi :	9h30-12h30	14h30-17h00

# CÉRÉMONIE DES VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL

*L'envie  
de donner  
envie...*

Samedi 20 janvier



## ... 2018, UN DYNAMISME ÉPOUSTOUFLANT !

Toujours très suivie, cette soirée a rassemblé plus de 300 invités : habitants bien sûr, mais également chefs d'entreprise, maires et conseillers des communes voisines ainsi que personnalités et élus du territoire avec notamment Gérard Hébert, conseiller régional, et Patrick Imbert, le vice-président du Département.

« Si 2017 a été une année de réflexion et d'études préalables au lancement et à la réalisation d'importants chantiers structurants pour notre commune, pour 2018, Moigny s'est fixé un nouveau cap, dans une ligne dynamique et attractive. », a poursuivi notre maire après un rapide retour sur les réalisations 2017, tant dans le village que sur le territoire de la CC2V.

tion d'un relais médical de télésanté dans la grange restaurée en cœur de bourg et d'autre part, le début des travaux du nouveau bâtiment périscolaire en remplacement de l'ancien Algéco, détruit en mars dernier, et qui proposera un restaurant scolaire innovant car voulu « intergénérationnel », une salle de motricité et une autre réservée à la garderie de nos « petits futés ».

Tous ces projets ont heureusement obtenu de nombreuses subventions, prouesse qui démontre encore une fois la capacité de notre maire à obtenir ce qu'il veut, malgré un contexte national toujours marqué par une crise économique interminable, car il aura fallu plus encore se battre et retrousser les manches avant qu'elles ne soient accordées.

Néanmoins, Pascal Simonnot a livré sa réflexion mais surtout son inquiétude, à l'instar de tous les maires de France, sur le retrait voire la suppression généralisée de la taxe d'habitation dont disposent les municipalités, dernière recette dynamique et équitable par une contribution de tous les habitants à la vie du village, et qui ne croit pas à une compensation juste et durable de la part de l'État.

Le discours s'est terminé sur de chaleureux remerciements à l'ensemble du conseil municipal, au personnel communal ainsi qu'à tous les acteurs bénévoles qui animent le village, avant d'inviter l'assemblée à partager le verre de l'amitié et l'excellent buffet préparé par le traiteur José Barrero, sans oublier de repartir avec son plein de vitamines : la traditionnelle botte de cresson offerte chaque année par Cyril Taillebuis.



Après la projection de la traditionnelle rétrospective de l'année écoulée, Pascal Simonnot, entouré de ses élus et des membres du CMJ, a débuté son allocution par des hommages appuyés aux trop nombreux Moignacois récemment disparus mais également au grand écrivain Jean d'Ormesson et à l'emblématique chanteur Johnny Hallyday, dont l'absence va marquer le cœur des Français.

De nombreux projets ont été annoncés : les deux opérations programmées sur 2 ans avec, à Terre Rouge, 16 logements locatifs et à la Grande Haie, une résidence de 23 pavillons visant de jeunes familles primo-accédantes. Côté cadre de vie, la fin du chantier du quartier des Rochettes avec sa voirie entièrement reprise et ses réseaux totalement enfouis, sans oublier la livraison d'une nouvelle plate-forme d'apport volontaire implantée dans ce quartier et l'ouverture, depuis novembre dernier, de la nouvelle déchetterie verte installée sur notre commune.

La santé et les jeunes du village n'ont pas été oubliés avec, d'une part, le projet d'implanta-



# BUDGET 2018 : un nouveau coup de massue pour Moigny !

**P**our la première fois de notre histoire, la presque totalité des collectivités françaises se voit confrontée au reflux de leurs ressources, certaines affichent même un budget déséquilibré, voire impossible à corriger et s'en remettent à la tutelle de leur préfecture !

L'austérité, évoquée de manière persistante dans les différents discours, se fera bien sentir pour les habitants.

**Le président de la République avait affirmé qu'il n'y aurait « pas de création d'un nouvel impôt local », MAIS** le transfert de la compétence de la GEMAPI\* de l'État aux intercommunalités impose 13 euros de taxe supplémentaire par habitant...

Après la suppression de la taxe professionnelle en 2010, suivi du gel des dota-

tions en 2011 qui devait sonner le glas d'une certaine manière de gérer une commune, c'est à présent la taxe d'habitation qui menace d'être supprimée. Une préoccupation qui alerte et émeut tous les maires sans exception, tout simplement parce que la diminution puis la suppression à terme de cette taxe, c'est la disparition de la dernière recette dynamique qui nous permet à nous, élus locaux, de mener une politique au nom de nos administrés, de la modérer ou de l'augmenter selon les besoins.

A Moigny, selon la commission parlementaire des finances du Sénat, c'est 61% des foyers fiscaux qui vont bénéficier en 2018 d'une première exonération de la taxe d'habitation et à terme de sa disparition.

Permettez-nous quand même une question : quelle est la logique de supprimer une recette fiscale purement communale pour la remplacer par une dette supplémentaire de l'État, qui va devoir em-

prunter pour compenser les municipalités au moment même où l'État demande de réduire la dette publique ?

**Il était également promis : « pas d'impôt national et plus de baisse des dotations en 2018 ».** Mais la Dotation forfaitaire, qui demeure la principale dotation de la commune, est en constante diminution dans notre budget. 22 000 communes en France dont Moigny voient ainsi leur Dotation forfaitaire diminuer pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive, et pour certaines de manière très forte ! Or, toutes ces communes avaient déjà voté leur budget 2018 en s'appuyant sur la promesse du gouvernement qu'il n'y aurait pas de baisse de la DGF. Et cette année ce sera un nouveau coup de massue pour notre commune rurale, **force est de constater que la réalité est un terrible démenti.**

D'autant que ces aides ne nous ont pas été apportées sur un plateau d'argent puisqu'elles sont issues des politiques de la décentralisation et ne visent qu'à compenser les charges générales des collectivités, des transferts de compétences ou des pertes dues à des allègements de taxes locales.

\*GEMAPI: GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations.

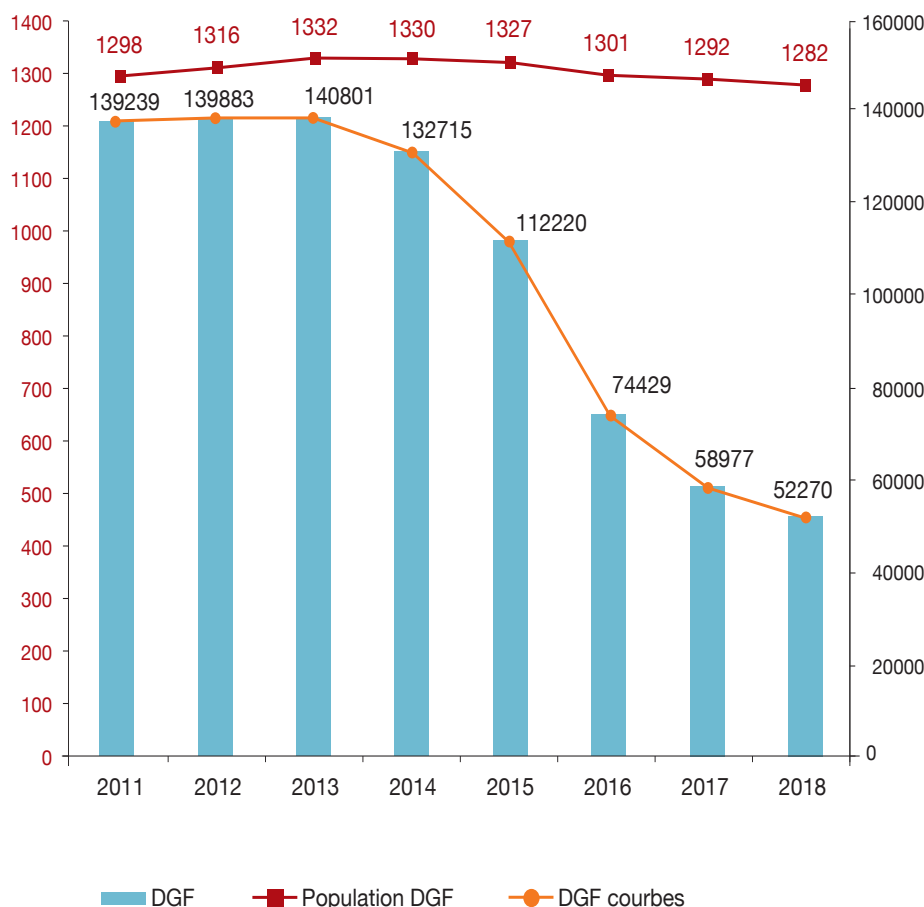
## BUDGET MUNICIPAL : FAIRE TROIS FOIS PLUS AVEC DEUX FOIS MOINS



## Moigny enregistre encore cette année une baisse de près de 12%...

Dotation globale de fonctionnement en chute libre pour moigny depuis 2011								
Années	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
DGF	139 239 €	139 883 €	140 801 €	132 715 €	112 220 €	74 429 €	58 977 €	52 270 €
Différence par rapport à 2011		+644 €	+1 562 €	- 6524 €	- 27019 €	- 64818 €	- 80262 €	- 86969 €
Population légale (N-2) DGF	1298	1316	1332	1330	1327	1301	1292	1282

... soit une perte cumulée de près de 263 000 € de dotation de l'État en 7 ans!, c'est-à-dire l'équivalent de 26% des recettes 2017 du budget communal, alors que le produit de la fiscalité n'a augmenté que de 8,7% sur la même période grâce principalement à l'augmentation du parc de logements, et ce malgré une baisse de la population de 1316 à 1282 habitants entre les deux derniers recensements.



### L'État change les règles comptables sur des programmes de travaux pluriannuels votés il y a 3 ans !

Malgré tout cela, le budget communal parviendra à rester équilibré, moyennant une hausse fiscale nécessaire de 6% pour équilibrer les investissements pluriannuels en cours, comme notamment la rue de Rochettes dont le coût est de 825 000 € HT subventionné à 50% par la Région IDF, le Département et le PNR.

Toujours en investissement, nous poursuivons les grands projets entamés, si nécessaires à l'évolution de la commune et utiles au quotidien pour la population :

- Le bâtiment périscolaire dont le coût est de 865 488 € HT et qui sera subventionné à 80% par la Région IDF, le Département et l'État après près de 3 ans de négociations avec nos partenaires financiers.

- Le relais médical télésanté dont le coût est de 280 000 € HT et qui sera subventionné à 80% par le PNR et un Fonds de Soutien à l'Investissement Local attribué par la préfecture de l'Essonne.

- La restauration du monument aux morts et sa placette à l'occasion du centenaire du 11 novembre 1918-2018 dont le coût est de 33 471 € HT et qui sera subventionné à 50% par le PNR et le Conseil Départemental de l'Essonne.

La stabilité des dépenses de fonctionnement reste une priorité pour la municipalité avec une diminution de 2,5% des dépenses d'une année sur l'autre, ce qui montre bien une recherche d'économie pour amortir la diminution des dotations.

La situation financière de la commune est certes saine, mais permet surtout de regarder l'avenir avec sérénité malgré une conjoncture budgétaire toujours difficile pour les collectivités locales, et ce, grâce aux efforts consentis depuis plusieurs années. Le fruit d'un travail d'équipe auquel il faut associer les membres du conseil municipal et le personnel communal.

## Le pot de fer contre le pot de terre.

Ce que l'État engage avec les communes reflète la trajectoire initiée depuis 2011 avec l'assèchement des dotations dues, car il veut nous amener à augmenter nos marges fiscales, en jugeant que nous ne dépensons pas assez actuellement ! Pourtant, les collectivités n'ont pas à combler le déficit de l'État !

# Moigny décroche un fonds de soutien à l'investissement local

**L**e nouveau préfet de l'Essonne Jean-Benoît Albertini, nommé en mai dernier, a signé les conventions financières entre l'État et les intercommunalités rurales pour un total de 2,1 millions d'euros au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement public Local (DSIL).

Comme le souligne le maire de notre commune et président de la CC2V, Pascal Simonnot, cette visite dans la partie sud du département, à quelques jours de la prise de fonction du préfet Albertini, envoie un signal fort pour les élus de notre territoire. Un signal d'autant plus fort que ce déplacement avait pour but de signer entre l'État et les 6 intercommunalités les conventions financières relatives aux contrats de ruralité. Au total, 13 projets reçoivent le soutien de l'État dont



Moigny avec une aide de 151 370 € pour son futur restaurant scolaire intergénérationnel. A noter que Courances et Soisy-sur-École bénéficient également de ce fonds de soutien sur des projets d'équipements scolaires portant ainsi à 3 les collectivités sélectionnées pour le territoire de la CC2V.





## Un coup de pouce pour nos jeunes avec des logements locatifs

**S**uite à l'obtention du permis de construire le 5 mars dernier, une consultation de mise en concurrence par marché public a été publiée au BOAMP le 9 mai pour retenir les entreprises qui réaliseront ce beau projet très qualitatif pour un montant estimatif de près de 1,8 M€ (voir notre dernier bulletin municipal de janvier 2018 p.41). Les travaux de cette résidence de 16 logements locatifs à Terre-rouge débuteront dès cet été. La livraison de ces appartements principalement de type T3, quelques T4 et un T5 est, d'ores et déjà, prévue pour le mois d'août 2019, respectant ainsi le planning prévisionnel d'origine.



Exemple de distribution des appartements  
Plan RDC du bâtiment A

### Comment réserver ?

De nombreux partenaires participent à la réalisation de ce projet et deviennent, en fonction de l'aide financière apportée, réservataires d'un nombre de logements défini en proposant des candidats de leur choix.

En marge, le Maire qui dispose déjà d'un contingent d'attribution, peut se voir également déléguer le contingent préfectoral et départemental, si la commune peut justifier de pré-réservations enregistrées en mairie. Il pourra alors donner son accord quant à l'attribution de ces logements.

**Si vous souhaitez obtenir un logement locatif sur la commune ou si vos enfants souhaitent revenir au village, mettez toutes les chances de votre côté et venez dès à présent retirer et remplir le formulaire de demande disponible en mairie (Cerfa 14069-02).**

Implantation des bâtiments

# CRÉATION D'UN BÂTIMENT SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE AVEC RESTAURANT INTERGÉNÉRATIONNEL...

Aujourd'hui, la restauration scolaire est assurée dans un espace de 35 m<sup>2</sup> imposant trois services successifs pour permettre à 90 enfants de se restaurer le midi.

La garderie, servant aussi d'étude surveillée, était quant à elle assurée dans un bâtiment modulaire de 100 m<sup>2</sup> très vétuste et énergivore en électricité car non isolé. Cet ancien bâtiment de type *algéco* a été démoli en mars dernier pour laisser la place à une future construction conforme aux normes et adaptée aux contraintes et besoins actuels.

Cet ensemble de plain-pied, d'une surface utile d'environ 400 m<sup>2</sup>, sera intégré harmonieusement dans le paysage au cœur du complexe scolaire et jouxtera l'aire de jeux extérieure afin de créer un véritable pôle jeunesse comprenant :

- un restaurant scolaire d'environ 130 m<sup>2</sup> intergénérationnel avec office pour le personnel, local de stockage et salle de restaurant 2 zones, maternelle et élémentaire.
- une salle de garderie périscolaire d'une surface de 90 m<sup>2</sup>.
- une salle d'activités de 90 m<sup>2</sup> pour, notamment, le retour du club de judo.

Il est également prévu hall d'entrée, local sanitaires et vestiaires communs à l'ensemble du bâtiment.

**Le coût global de ce projet est estimé à 731 000 € H.T.** (hors honoraires de maîtrise d'œuvre et de frais d'étude) et sera subventionné à 75% par la Région IDF, le Département et l'État.

Mais ce qui a le plus séduit les services de l'État, c'est le souhait de la municipalité d'ouvrir ce lieu aux personnes âgées de la commune, permettant à Moigny de décrocher un « fond de soutien à l'investissement rural » à hauteur de 151 340 €. La salle de restaurant et son mobilier seront donc adaptés à l'accueil d'une dizaine de ces « nouveaux demi-pensionnaires » en plus des écoliers.

L'objectif premier de ce concept est d'apporter un nouveau service aux seniors de la commune, à savoir leur permettre de prendre des repas équilibrés chaque jour et de sortir de leur isolement. Autre nouveauté, il sera désormais possible pour les parents et grands-parents de venir de temps en temps déjeuner avec leurs enfants ou petits-enfants.



**Un lien social entre toutes les générations à l'école, là où tout commence !**

Ces moments quotidiens de convivialité rompent non seulement la solitude et la monotonie des journées de nos anciens mais ils permettront également aux enfants d'échanger sur des sujets tels que la vie autrefois, les loisirs, la nourriture... Et gageons que la discipline s'auto-régulera à ces tables « mixtes » et que les assiettes de nos chères têtes blondes se videront peut-être beaucoup plus vite qu'à l'accoutumée...

Les travaux de ce nouveau bâtiment communal devraient durer environ 11 mois sous la maîtrise d'œuvre de l'architecte Patrick Callewaert. A noter, les 10 entreprises retenues par offre de marché à procédure adaptée sont presque toutes locales.

**Une action qui figure dans une des fiches action de notre Agenda 21 labellisé National.**

Le plaisir de se retrouver sera sans doute réciproque. Des liens seront également créés entre jeunes, personnes âgées, animateurs, cantinières, bibliothécaire, ATSEM et enseignants.



# Le Clos de La Grande Haie c'est parti !

La première phase des travaux de viabilisation des parcelles du futur lotissement du Clos de la Grande Haie a débuté.

L'aménagement, la viabilisation et la commercialisation des parcelles, entamés en janvier dernier, ont été confiés à la société essonnoise SNC Gautier et Cie. Le projet se poursuit très favorablement et a déjà enregistré 18 ventes sur les 21 lots proposés en priorité aux familles primo-accédantes, fortement intéressées par cette offre.

La livraison des terrains viabilisés et de la voirie est prévue dès septembre prochain. Le temps de la construction, les nouveaux Moignacois devraient pouvoir emménager à temps pour la rentrée scolaire de septembre 2019.

Comme évoqué lors de l'instruction du Plan Local d'Urbanisme, la municipalité est persuadée que ce projet était indispensable au dynamisme de notre village. En effet, il vient

conforter les indicateurs démographiques et économiques de la commune, qui tendent à démontrer la nécessité de produire des

logements avec une offre pour y accueillir des jeunes couples et parents.

## La bibliothécaire ne se tordra plus les pieds !.. ou réfection du pavage 53-55 Grand-Rue...

En écho au cinquantenaire de mai 1968 en France, les pavés sont encore, dans l'imaginaire collectif, liés aux importantes mobilisations en particulier étudiantes, aux événements de l'époque et au fameux slogan « sous les pavés, la plage ! ». Fort heureusement, le lancer de pavé a quasiment disparu, sûrement à cause du caractère plus pacifique des mani-

festations (le lancer d'œuf l'a souvent remplacé comme signe de désapprobation des interventions policières), ou bien encore au remplacement ou au recouvrement des pavés par des revêtements goudronnés dans de très nombreuses villes sauf chez nous !

Moigny reste donc « pavé » de bonnes intentions en respectant la tradition de la Grand-rue soignant ici le cachet de ses habitations ou là pour parachever les abords du futur Relais médical télésanté.



17 avril



## PETIT OU GRAND, MOIGNY PRÉSERVE SON PATRIMOINE

Le patrimoine, ce ne sont pas que les châteaux, les églises et autres monuments historiques, ce sont aussi ce que l'on a coutume d'appeler **le petit patrimoine** qu'il soit rural ou routier. Ainsi, tous les jours, nous passons à côté de ces œuvres sans y prêter une réelle attention : plaques de cocher (ancêtres de nos actuels panneaux indicateurs), calvaires, croix, bornes kilométriques, colonnes de carrefour, etc.

Pour préserver ces témoins de notre histoire, souvent très usés par le temps, une association nationale a récemment vu le jour, l'association Henri Bouillant, du nom du créateur de la célèbre fonderie parisienne qui, de 1840 jusqu'à la première guerre mondiale, équipait en plaques de cocher les carrefours des routes françaises. Domicilié dans le Loiret, Nicolas Jamois, créateur de cette association, a déjà restauré 338 de ces plaques de fonte en leur



Nicolas Jamois

redonnant fière allure. Aujourd'hui, il propose également aux municipalités de remettre en état d'autres éléments de leurs petits patrimoines.

C'est ainsi qu'à Moigny, notre croix située sur la place du puits et le calvaire de notre cimetière communal ont retrouvé leur allure d'antan grâce à M. Jamois qui, sur son temps de loisirs et de façon totale-



ment bénévole, est venu débarrasser de sa rouille, protéger et repeindre ces modestes témoins de notre passé.

***Nous l'en remercions chaleureusement !***

## Février... la neige est tombée à gros flocons sur l'Île-de-France

La commune de Moigny n'a pas été épargnée et suite à ce gros épisode neigeux, a été placée en vigilance orange par Météo France. Les précipitations intenses ont d'ailleurs occasionné des dégâts en forêt mais aussi le long des voiries communales : chutes de branches et d'arbres.

En effet, le poids causé par la neige et les sols détremés, à cause des fortes pluies de janvier avaient fragilisé les arbres. Pendant cette période, les équipes techniques, encadrées par les élus, ont pu dégager les axes routiers comme la côte d'Armont afin de lever la gêne à la circulation et d'assurer la mise en sécurité pour les arbres qui menaçaient de tomber.

A ce sujet, il est important de rappeler en pareille situation les recommandations à la

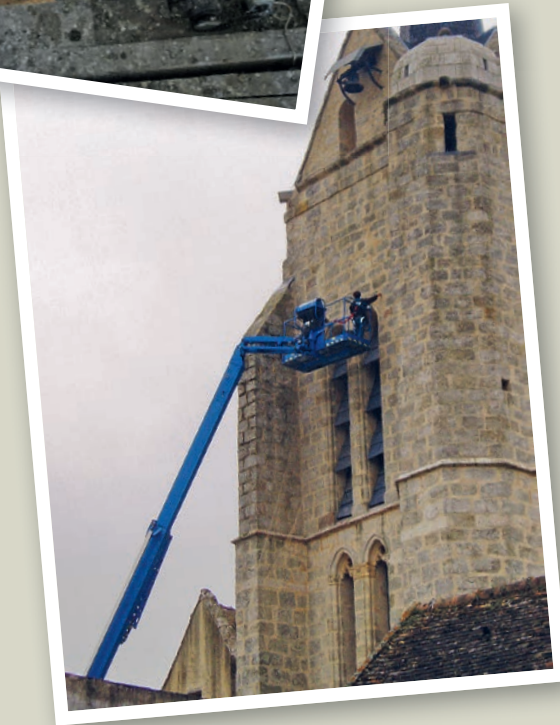


prudence. Et nous invitons les automobilistes tout comme les piétons à être extrêmement vigilants durant leurs déplacements notamment aux abords des forêts.

**Les fortes chutes de neige n'ont pas handicapé que les automobilistes. Les piétons, entre autres, ont été parfois victimes de chute sur les trottoirs enneigés. À ce sujet, il est rappelé que c'est aux riverains de la voie publique de réaliser le déneigement. Il existe un arrêté municipal qui prévoit cette obligation.**

# LA TOITURE DE L'ÉGLISE SAINT-DENIS S'EST REFAIT UNE BEAUTÉ

Sur plusieurs jours, entre mai et juin, chacun a pu voir une énorme nacelle hissée autour de l'église du village qui a subi une cure de jeunesse grâce au nettoyage de ses gouttières et abat-sons selon le souhait de la municipalité.



En effet, 15 années après la rénovation de la toiture, il était temps de procéder au démoussage de celle-ci, car les mousses venant obstruer les chéneaux risquaient de provoquer des infiltrations à l'intérieur de l'édifice. C'est l'entreprise francilienne UTB qui, après une consultation de mise en concurrence, a été retenue pour un montant de 36 000 € TTC.

De plus, devant les dégradations importantes occasionnées par la présence des

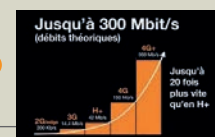
pigeons dans le cœur du clocher, il a été nécessaire de fixer à l'extérieur des filets de protection positionnés devant les abat-sons pour assurer le bon fonctionnement des installations.

Enfin, nous tenons à remercier les opérateurs téléphoniques Free et Orange qui ont procédé gracieusement au nettoyage complet du clocher.

## La « 4G » Orange et Free arrive à Moigny !

Grâce à la 4G, les habitants de Moigny vont bientôt bénéficier d'un débit dix fois supérieur à celui des réseaux mobiles de troisième génération. En effet, Orange

a fait évoluer ses installations et Free vient d'implanter une nouvelle antenne dans le clocher de l'église à côté de celles déjà mises en place par SFR et Bouygues.



Les abonnés auront ainsi accès, en mobilité, à des contenus en haute définition ainsi qu'à de nombreux services innovants.

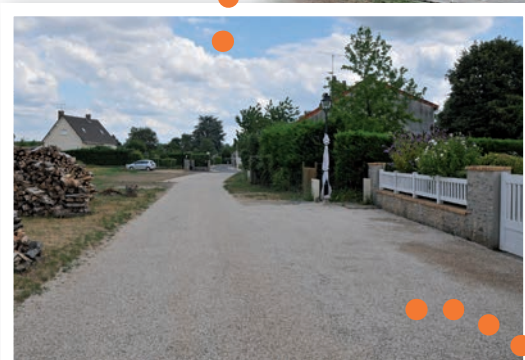
# Le chantier du quartier des

**D**epuis plusieurs années, la municipalité poursuit une politique d'effacement des réseaux et d'implantation de lanternes de style, du recalibrage de la voirie, de création de trottoirs et d'aménagements de sécurité contre la vitesse excessive.

Quatre phases de travaux étalées sur trois ans auront été nécessaires pour mener à terme ce chantier d'aménagement de la rue des Rochettes et ses axes adjacents comme ceux de Saint-Denis, Bohemesse et Tartibois. Terminés la poussière, les nids-de-poule et les flaques d'eau qui régnaient depuis plusieurs mois laissant place à une chaussée et des trottoirs dignes d'un quartier complètement rénové pour le bonheur de ses riverains.

## La rue des Rochettes était la dernière longue rue du village à requalifier !

Effectivement, après la réfection des réseaux électriques, téléphoniques et des réseaux d'eau ainsi que l'implantation de nombreux puisards routiers, c'était au tour de la SICAE de prendre le relais avec la mise en place d'un nouvel éclairage public équipé de lanternes de style respectueux des réductions de consommation d'énergie et de pollution lumineuse. La société TPS en charge de toute l'opération de génie civil sous la direction du bureau d'étude BEHC, s'est quant à elle attelée aux 1 200 mètres de chaussée. Cette voirie entièrement rénovée créera ainsi un prolongement du centre du village en direction de la « déchèterie verte », route de Boutigny permettant également un meilleur maillage du trafic routier.



# Rochettes... on en voit le bout !

## Des travaux pensés pour échapper aux préjudices subis lors de la tempête de 1999.

Cette opération qui contribue à l'aménagement paysagé mais aussi à l'amélioration du

cadre de vie des habitants, a également vu tous ses réseaux enfouis, les préservant ainsi des caprices de la météo. Selon les statistiques révélées par la SICAE, cela a permis de mesurer à peine 56 secondes de coupure de courant pour le village à comparer aux 65

minutes d'une commune couverte par ENEDIS (ex EDF) sur l'année 2017.

## Un vaste programme d'un montant total de 991 000 € TTC !

Ce chantier pluriannuel a pu être réalisé grâce aux financements croisés de subventions obtenues auprès du Conseil Régional, du Département, du PNR et du regretté sénateur Serge Dassault par l'attribution d'une partie de sa réserve parlementaire, sans oublier une part importante du budget communal avoisinant 50% du coût global.



## On l'appelait S-D, un homme très attachant et curieux de la vie !

Comment ne pas rendre hommage à l'ancien sénateur-maire de Corbeil-Essonnes, Serge Dassault, qui a toujours fait preuve d'un intérêt certain pour le développement de notre village. Il a manifesté sa générosité à l'égard des projets de Moigny, en affectant par deux fois une partie de sa réserve parlementaire, en 2011 pour la restauration du clocher de l'église (20 000 €) et dernièrement pour l'enfouissement des réseaux électriques rues des Rochettes, de Tartibois et de la Bohèmesse (5 000 € en 2017).

Serge Dassault était une figure de la vie économique et politique de notre pays. Il nous a quittés le 28 mai dernier à la suite d'une crise cardiaque, mais restera dans la mémoire de nombreux habitants et des élus de Moigny comme un homme disponible pourvu d'une attention aux autres qui n'avait rien de feint et de cette passion inextinguible pour autrui, la politique, les quartiers populaires, le monde rural et son parler vrai. Comme tout grand entrepreneur, il était exigeant mais loyal, fidèle en amitié et soucieux de la dimension sociale, il nous l'a souvent prouvé !





# La médiathèque : un univers à explorer

**G**ratuite pour les Moignacois et ouverte à tous, on peut s'y installer pour bouquiner, discuter, suivre un atelier bricolé récup en famille...

Livres, musiques, films, notre catalogue s'enrichit toute l'année de nouveaux titres.

## Vous attendiez...

Les derniers Musso, Lévy, Anglade ou Bussi ? Ils sont là !

Les suites du polar islandais *Dans l'ombre*, de la saga italienne *L'Amie prodigieuse* ou de la trilogie américaine *La symphonie du hasard* ?

Elles sont là !

## Envie de...

Voir des comédies familiales comme *Marie-Francine* de Valérie Lemerrier ou le drame historique *Au-revoir là-haut* d'Albert Dupontel ?

Ils sont là !

## Adultes



**La vie secrète d'Elena Faber**  
Jillian CANTOR

1938, Autriche... Un graveur de timbre et sa fille.

1989, Los Angeles. Katie Nelson découvre dans la maison familiale une riche collection de timbres appartenant à son père. Et une mystérieuse lettre encore jamais ouverte vieille de 50 ans et ornée d'un élégant timbre.

Ça vous intrigue ? Lisez-le !

Un roman historique original.

## A découvrir aussi :

### Petits



**La nuit de l'étoile filante**  
Amy HEST

2 lapins, très différents, sont voisins mais n'ont jamais osé se parler. Chacun ne souhaite qu'une chose : un ami...

Un beau moment de tendresse et d'amitié à partager avec les petits.

### Jeunes



**Philibert Merlin apprenti magicien**  
Gladys CONSTANT

La vie est difficile pour Philibert. Petit dernier d'une grande fratrie d'enfants doués de talents magiques, il est le seul à ne posséder aucun don... Et chaque tentative pour essayer de trouver sa voie finit en catastrophe. Un petit roman initiatique, drôle, à savourer dès 9 ans.

### Adultes



**Il est grand temps de rallumer les étoiles**  
Virginie GRIMALDI

Un road trip tour à tour émouvant et drôle, qui nous emmène... à la rencontre de l'espoir.

# Le nouveau est ouvert !

**O**n manque parfois de temps ou d'idée pour choisir ses ouvrages sur place... Et bien désormais, grâce à votre numéro de lecteur et votre date de naissance, vous avez accès 7j/7 depuis chez vous au catalogue de la médiathèque. Informations, recherche par auteur, titre et mots-clés, réservation, suggestions d'achat, accès à votre historique d'emprunt... tout est possible !! Et en plus, de nouveaux outils sont mis en place pour vous aider : sélection coup de cœur, avis du café littéraire, mise en avant des nouveautés, sitothèque ou encore interviews d'auteur et bandes annonces des DVD...

# LES ATELIERS

20 janvier et 17 février

## Papa pique et maman coud...

Eh, non ! Dans notre village, ce sont les enfants qui cousent, grâce à Mireille, une habitante qui a gentiment accepté de partager sa passion et son savoir-faire (voir Bulletin n°45). Au programme : points de chaînette et points de tige pour réaliser, en 3 séances, un petit ourson brodé à accrocher !

Et avec sa générosité coutumière, Mireille avait apporté à la première séance un petit cadeau à chacune de ses « élèves » : un porte-aiguille cousu main et garni. Un beau moment d'échange entre générations !





# port@il internet de la médiathèque

le portail de la médiathèque  
a été présenté aux élus



A découvrir sur <https://opac-x-mediathequemoignysurecole.biblienet.net/>  
ou à partir de la page d'accueil [www.moigny-sur-ecole.com](http://www.moigny-sur-ecole.com) (à gauche)

## Et quand on ne peut pas se déplacer ?

Un partenariat avec le Conseil Départemental permet aussi aux **adhérents de la médiathèque** d'accéder à des ressources en ligne: livres numériques et BD en prêt, soutien scolaire, albums pour enfants en streaming ou un très grand choix de presse à lire en ligne. Une seule adresse :

<http://bde-essonne.bibliodemand.com/>

**Gratuit et accessible  
depuis chez vous  
7j/7!**

## DE LA BIBLI'

**Mercredi 21 février**

### Peinture magique...

Il était une fois un bonhomme de neige... à la médiathèque, c'est normal, tout commence par une histoire ! Mais un fois la lecture finie, les enfants deviennent acteurs et peuvent laisser libre cours à leur imagination pour créer. Au programme de cet atelier : de la peinture magique qui gonfle, qui gonfle, qui gonfle ! Ça devient alors un jeu d'enfants de réaliser un bonhomme de neige en relief !

Et *chut* ! que cela reste un secret, mais certains adultes s'y sont mis aussi, curieux d'expérimenter ce mystérieux matériau.



**Mardi 17 avril**

### Un *Pari(s)* réussi !

Virginie, habitante de Moigny et ancienne animatrice du Centre Kapla (jeu de construction) a mené un atelier coopératif à la médiathèque. Les enfants ont relevé le défi de reproduire ensemble les édifices de la capitale :

Tour Eiffel, Palais du Louvre et sa pyramide, ponts enjambant la Seine et métro aérien : tout y était pour une activité épanouissante !

Samedi 10 février



# CONCERT POLYPHONIQUE CORSE



Un grand merci aux cinq chanteurs, issus du groupe polyphonique de l'association *Cultura viva*. **Dominique dit Doumé, Alex, Etienne, Denis et Paul-André** ont su, avec beaucoup de chaleur humaine, enflammer l'assemblée !

Avec la complicité de la belle acoustique de l'église Saint-Denis qu'ils affectionnent particulièrement, ils nous ont offert, pour la 3<sup>ème</sup> fois, un concert aux voix chaudes, ô combien vivant.

A cappella ou accompagnés à la guitare, chaque morceau était précédé d'une explication, pour mieux permettre au public de s'appropriier les différents aspects de la culture corse « *car c'est au présent que le chant polyphonique nous parle; c'est au présent qu'il nous communique ses vibrations et l'émotion qui en découle* ». Relevant d'une transmission orale, seuls les sens de l'écoute et du partage sont nécessaires à sa pratique, en toute convivialité. Aussi, le public a été invité à participer, car leur but est de transmettre un patrimoine en maintenant le chant vivant sans l'enfermer dans un musée. Pari gagné, car les

spectateurs se sont pris au jeu et ont pu profiter d'une initiation sur-mesure en prolongeant durant 2 heures supplémentaires le concert pour certains autour d'un verre et d'une pizza au P'tit Moigny après la représentation.



## Prochainement, un livre et une expo sur l'histoire de notre village

### Avis de recherche

« Notre association Les Amis de Milly-en-Gâtinais et Environs (LAMGE), créée en 2012 a pour objet l'étude et la promotion du patrimoine historique, culturel et architectural de Milly-la-Forêt et des autres communes du Parc naturel régional du Gâtinais français. Avec le soutien de la municipalité, nous préparons un livre et une exposition sur l'histoire de Moigny-sur-École



qui devraient être présentés en septembre 2019. Pour se faire et pour illustrer nos travaux nous recherchons, en prêt pour reproduction, des documents anciens sur Moigny : photos de classe, de commerces, de conseils de révision, cartes postales, factures et tout autres documents en rapport avec la commune » - LAMGE.

#### Renseignements :

Mairie de Moigny - tél : 01 64 98 40 14

ou auprès des membres de LAMGE :

Éric Gachot - tél : 06 89 87 60 24

[eric.gachot@orange.fr](mailto:eric.gachot@orange.fr)

Quentin Kheyap - tél : 06 45 50 35 72

[qkheyap@gmail.com](mailto:qkheyap@gmail.com)

# Le soleil des Antilles apporté par

LA CARAVANE  
AU SUD DU NORD le festival s'éclate !

## NATI, un duo chaud, chaud chaud !

Les élèves de l'école élémentaire ont assisté avec grand plaisir à un concert en avant-première. Le duo Nati, avec **Frédéric Firmin** à la batterie et **Hugues Hugonink** à la guitare et au chant, leur a expliqué et

joué des airs antillais que les enfants ont repris, faisant les répondants, en créole s'il-vous plaît !

Une telle complicité s'était tissée entre musiciens et enfants qu'ils ont tous ensemble entonné un *Frère Jacques* improvisé à la sauce antillaise. Un grand moment !



## En clôture

Dimanche 27 mai

La musique des *Petites Antilles* était au programme de cet après-midi où le public a pu profiter d'une ambiance qui s'accordait bien avec la chaleur tropicale de ce 27 mai. Nos deux compères ont, avec talent, montré toute l'étendue et la diversité d'une tradition musicale aux mille métissages. Mazurkas inspirées des rythmes d'Europe de l'est, chants de travail pour supporter le dur labeur dans les champs de cannes à sucre, ou encore ceux de revendication comme *La grev barré moin* : au-delà des clichés, c'est tout un monde qu'ils ont partagé... Avec en prime de belles pépites : un solo de batterie décoiffant digne du *Moby Dick* de Led Zeppelin ou encore des airs créoles teintés de jazz... ce qui montre que la tradition antillaise est encore bien vivante et continue d'évoluer.

Jeudi 24 mai



# Le Salon d'Art : 22<sup>e</sup> édition

du 31 mars au 2 avril

## EN CHIFFRES :

**3** jours dédiés à la qualité et la diversité

**2** artistes de choix et à l'humilité commune choisis comme invités d'honneur de l'événement...

**200** tableaux et sculptures exposés

**60** artistes mis sous le feu des projecteurs



**Laurence Fossati**, artiste peintre venue de Seine-Port et dont l'œuvre s'inspire d'Emile Bernard, artiste du 19<sup>e</sup> siècle et créateur du cloisonnisme. Ses aplats de tons chauds séparés d'un trait plus sombre font de ses toiles une explosion de couleurs reconnaissable au premier coup d'œil.



**Rémi Coudrain**, sculpteur sarthois à la renommée internationale, dont les œuvres monumentales ornant nombre de villes et musées de France n'ont d'égal que la délicatesse de ses bronzes exposés lors de ce salon.



**5** prix décernés le dimanche 1<sup>er</sup> avril lors du vernissage par un jury composé de Pascal Simonnot, maire, et d'Estrela Dezert, adjointe en charge de la manifestation, ainsi que de Clara Laurent, professeur de l'atelier d'art plastique moignacois, d'Albert Duchesne, adjoint au maire de Maisse et coordinateur du salon Art et Matière sans oublier les deux parrains 2018.

**prix de peinture**

**Lumière**  
Bernard Lebreton



**prix de la Municipalité**

**Fernande**  
Anne-Marie Léon



**prix de sculpture**

**Vague sismique**  
Serge Guarnieri

**prix du PNR Lantara**

**Le pont Alexandre III**  
Julie Epiard



Sans oublier les **2** prix  
décernés par les  
votes du public :



**prix public Sculpture**

**Taureau rouge**  
Michel Menan



**prix public Peinture**

**La force tranquille**  
Jean-Jacques Curt

**En conclusion :** Il est rappelé à l'ensemble des artistes qu'il est toujours possible de venir accrocher gratuitement aux cimaises de la Médiathèque, tout au long de l'année, vos œuvres dans la salle d'exposition. C'est aussi une façon pour la municipalité de les remercier et de les encourager...



**prix de l'Atelier**

**Les parapluies de Cherbourg**  
Evelyne Durant



# Un 30 juin très Rock'n'Roll !

Après la Fête de la musique, le concert **Tribute Johnny Hallyday** de Pierre Benvenuti et le groupe Insolitudes a été une grande réussite. Ils ont enflammé Moigny par leur belle prestation. Il faut dire que cela fait 3 ans qu'ils reprennent les plus grands tubes de Johnny Hallyday. Aujourd'hui, on peut parler d'hommage à notre regretté « idole des jeunes », symbole d'une génération, qui a su à sa manière nous donner envie... envie de nous réunir au-delà de nos différences, envie d'échanger et de partager une soirée conviviale entre amis.

Pierre Benvenuti, le chanteur, possède son propre timbre de voix et sa puissance. Il les met au service du répertoire de l'artiste avec *Rock'n roll Man, Je suis né dans la rue, Ma jolie Sarah, Gabrielle, Essayer*, etc... sans oublier les mythiques *Allumez le feu, Que je t'aime, Diego ou L'envie*.



Le public nombreux, qui pour certains venaient de loin, du Loiret... et Moissy Cramayel... a répondu par une ambiance de folie !!!

Ces beaux moments ne peuvent exister que grâce à tous ceux qui donnent de leur temps : un grand merci aux bénévoles voisins vigilants et à leurs familles, pour leur aide précieuse, à Audiolight pour la mise en valeur du site très réussie qui donne du charme à ces soirées, à la SICAE, aux Services techniques, au Comité des fêtes et élus pour leur soutien, sans oublier notre sponsor le Crédit Agricole et plus particulièrement sa directrice Nathalie Dufour qui a contribué au succès de ce concert mémorable...



## CONFÉRENCES

### Mai 68: 50 ans

Samedi 24 mars

**D**ans le cadre des 50 ans de Mai 68, Francis Scotto a eu la gentillesse de venir partager avec nous ses recherches sur cette période mythique. Après la conférence du 2 décembre 2017 qui replaçait les événements dans leur contexte historique, il nous a cette fois régalié avec une présentation décontractée du contexte culturel des *seventies*. Littérature, ciné, extraits musicaux repris en cœur par la vingtaine de participants, anecdotes échangées et le très attendu goûter de Christiane, son épouse, cette conférence a été vraiment un beau moment de rires et de partage !

*A noter : M. Scotto a collecté nombre de témoignages d'habitants des alentours sur cette période et édité un recueil intitulé Mai 1968 à chacun son histoire, que vous pouvez consulter et emprunter à la médiathèque. Un éclairage intéressant sur cette période, vue depuis nos campagnes.*



## A la médiathèque, c'est 2 expos pour le prix d'une !

### Plumes et compagnie,

une expo interactive  
passionnante pour  
découvrir le monde  
des oiseaux

Réalisée par l'Atelier In8 et prêtée par la Médiathèque départementale de l'Essonne, les différents types de parcours possibles ont séduit les visiteurs. Par exemple, les explorateurs à l'affût découvraient chaque espèce représentée en scannant avec la tablette les mobiles accrochés et des bonus à partir des détails à retrouver dans les panneaux (courte vidéo documentaire, jeux, quizz...). Quant aux plus paresseux, ils pouvaient choisir le mode « reste dans ton fauteuil » : avec la tablette sur les genoux, inutile de se déplacer... on vous dit tout !

du 20 juin au 11 juillet



*Le nez en l'air et une tablette à la main, les « poussins » ont pu assouvir leur curiosité de façon ludique.*

### Souriez, vous êtes photographié !

L'expo photo des élèves de l'école élémentaire

Parce que les enfants sont contents de pouvoir partager leurs créations avec leur famille et les amis, ils ont accrochés les photos et les travaux réalisés dans le cadre du

Contrat local d'éducation artistique (voir rubrique Du côté des écoles) à la médiathèque. C'est aussi une manière de prolonger l'expérience et de s'essayer à la mise en place d'expo... pas si facile que ça !



*Les jeunes artistes accrochent leurs œuvres.*

Samedi 7 avril

# MOIGNY PROPRE...

## UN ACTE MILITANT ET ÉCOCITOYEN

Merci aux habitants volontaires ainsi qu'à M. Jean-Michel Deluc, maître sommelier de la commune, qui a contribué à cette action solidaire en offrant le verre de l'amitié lors du buffet convivial qui a clos cette matinée.

La qualité du cadre de vie de Moigny est, pour beaucoup d'habitants, l'un des fleurons de notre cher village... et pourtant, nombre de débris et dépôts sauvages continuent d'y être déposés. A cela, s'ajoute un désintérêt de la part des Moignacois pour cet acte écocitoyen que représente l'**opération Moigny Propre**.

Relayée par une campagne d'information nationale et départementale, doublée d'une distribution de flyers dans les boîtes aux lettres précisant la date et l'heure... il est vraiment regrettable de n'avoir compté cette année qu'une vingtaine de participants qui, malgré leur petit nombre, n'ont pas ménagé leurs efforts pour remplir la benne de 30 m<sup>3</sup>.

Malgré son efficacité, l'équipe écocitoyenne n'a pas pu nettoyer tous les sites de leurs immondices. Et pour encourager leur implication, les enfants ont bien entendu reçu leur diplôme de jeune écocitoyen.



**L'édition 2018 en très nette baisse de participation !**



Le 4 mai, ce sont les élèves de l'école élémentaire qui ont « mis la main à la pâte » pour nettoyer les rues du village.

**Pensez-y !**

## RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

prochaine collecte prévue le **jeudi 4 octobre 2018**

Merci de sortir vos encombrants la veille  
La date sera confirmée par un flyer dans votre boîte aux lettres

Renseignements Sirtom 01 64 99 31 81



# AGENDA 21 de Moigny programme 2

## CONCOURS BOÎTE À LIVRES

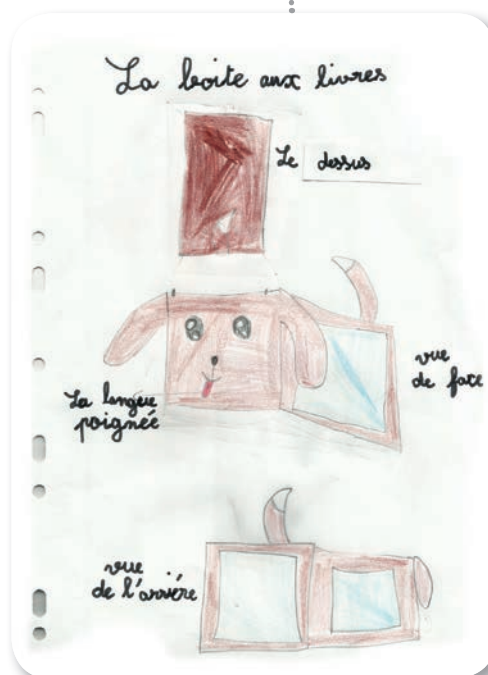
### "And the winner is..."

**N**ous l'annonçons dans le Bulletin municipal de janvier dernier : le comité de pilotage de l'Agenda 21 de Moigny a lancé un concours « boîte à livres ». Mais le projet a bien évolué : les livres seront finalement installés dans un local désaffecté à côté de la mairie. Ainsi, les ouvrages seront bien à l'abri, dans un petit nid douillet situé en centre bourg, avec un stationnement proche et facile d'accès.

Nous tenons à remercier tous les participants, vous avez été plus de 90 à donner votre avis. Le choix a été difficile, comme l'a précisé un votant en commentaire, « les 7 projets étaient tous très beaux ». C'est finalement le projet « arbre » qui l'a remporté, d'une petite voix ! Un panneau explicatif rappellera les caractéristiques des massifs boisés présents sur la commune.

### Et le coup de cœur du comité de pilotage :

Le projet « Boîte à livres chien » d'une jeune Moignacoise y sera également intégré pour accueillir les magazines. **Bravo à Blanche, 9 ans, pour son projet très « pro », drôle et ingénieux.**



L'arbre qui servira de structure aux étagères a été choisi.

### Rappel :

le principe est simple, c'est une sorte de bibliothèque en libre-service, où chacun peut déposer UN livre EN BON ETAT (et un seul) et en prendre un autre en échange. Ou juste en déposer un... ou juste en prendre un... le garder... ou le rapporter... ou le donner...

Gratuit, sans inscription, disponible à tout moment... Une bonne façon de faire découvrir à nos voisins nos coups de cœur « livresques » !





# MOIGNY, RECONNUE LABEL « VILLAGE ÉTOILÉ » !

Une démarche d'intérêt général pour tous les citoyens et pour l'environnement

L'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN) vient de labelliser 374 communes françaises réparties sur 72 départements différents au dernier concours 2017 des « Villes et Villages Étoilés », pour leurs efforts en faveur d'une meilleure qualité de la nuit et de la réduction de la pollution lumineuse.

La commune de Moigny fait partie des primées et remporte 2 étoiles pour ses efforts fournis en termes d'économies énergétiques et de réduction des nuisances lumineuses. De plus, l'enfouissement des réseaux, le remplacement des lampes des candélabres au sodium par des LED, l'extinction de l'éclairage public entre minuit et 5 heures du matin votée par le conseil municipal le 12 décembre 2011 et mise en place dès 2012, y est certainement pour beaucoup.

En effet, il s'agit bien là d'une récompense liée aux résultats de la commune en matière d'économies d'énergie, à la diminution des émissions de gaz à effet de serre liées à l'éclairage public et à la réduction des coûts publics inutiles.

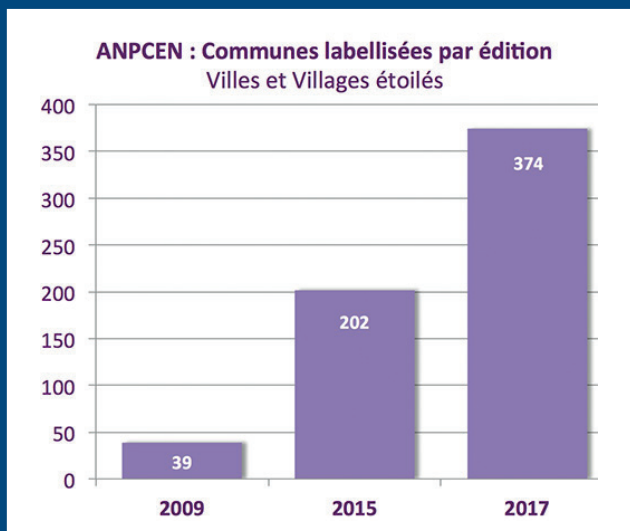
Selon l'ANPCEN, ces mesures représentent une économie de 43% sur la facture énergétique d'éclairage public de la commune, chiffre confirmé par la SICAE soit 6359€ pour 70 296 KW/h économisés entre 2011 et 2016.



*En 2017, le concours a été relayé par l'Association des Maires de France, la Fédération des Parcs Naturels Régionaux, les Éco-Maires, la Ligue de Protection des Oiseaux et soutenu par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.*

Soulignons que seules 4 communes en Essonne détiennent ce label qui est valable 4 ans. Félicitations à l'équipe Agenda 21 et à la SICAE pour l'assistance technique !

Merci à la population de soutenir cet effort pédagogique mené par la municipalité pour atteindre les objectifs publics de « prévention, limitation et suppression » des nuisances lumineuses, tels qu'inscrits dans le Code de l'Environnement.



Sud-Francilien



# Nos poubelles : 18 levées par an ? Ça marche ! A chacun de jouer le jeu !

**J**e change de comportement, je trie mieux, je produis moins de déchets pour maîtriser ma facture et je sors ma poubelle à couvercle bordeaux (ordures ménagères) **UNIQUEMENT** lorsqu'elle est pleine.

Rappel : au-delà du forfait de 18 levées par an, chaque sortie supplémentaire du bac bordeaux est facturée en plus avec un coût majoré.

**Le bilan 2017 des comportements des Moignacois montre que 79,94% respectent les 18 levées : bravo !**

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagère incitative (TEOMi) se veut une démarche que les élus mettent à profit pour l'intérêt général avec pour maître mot: réduire la quantité de déchets



ménagers en captant davantage les déchets recyclables pour une revalorisation optimisée, tout en maîtrisant les coûts dans l'intérêt des usagers, et en répondant aux enjeux environnementaux, notamment pour la réduction de déchets à incinérer et à enfouir.

Il est demandé à chaque usager de respecter les prescriptions du règlement du service public de collecte des déchets ménagers et d'adopter en conséquence un comportement responsable et citoyen :



- ❖ Présenter les bacs à la collecte **UNIQUEMENT** lorsqu'ils sont pleins
- ❖ Utiliser uniquement les bacs gris à couvercle bordeaux (OM) et ceux à couvercle jaune (recyclage), pucés et distribués par le SIRTOM, couvercle fermé
- ❖ Sortir les **conteneurs la veille au soir...** et les rentrer après la collecte
- ❖ Présenter votre conteneur en bordure de trottoir, poignée face à la route
- ❖ Triier les emballages recyclables en bac jaune et journaux/cartons, textile, verre en bornes d'apport volontaire
- ❖ Par souci d'hygiène, mettre les ordures ménagères en sac dans les bacs
- ❖ Utiliser les **sacs rouges** prépayés disponibles en mairie pour les résidences secondaires et pour les personnes ne pouvant pas être dotées de conteneurs. Ces sacs peuvent également être utilisés en cas de surplus de déchets par exemple lors de fêtes familiales ou autres. Les assistantes maternelles ont adopté ces fameux **sacs rouges** fournis par les familles qui les emploient.



Réseau des éco-centres du Siredom

**Attention**

**A partir du 2 avril 2018**

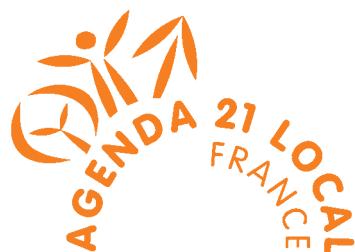
Si vous êtes un particulier, le coût du dépôt pris en charge par votre collectivité sera limité à **4 tonnes** d'apports par an tous déchets confondus dans le réseau des éco-centres

**Important : une déduction de 4 tonnes sera effectuée sur les cartes des particuliers ayant déjà dépassé les 4 tonnes de dépôts sur 2018.**



Consultez les conditions d'accès au réseau sur : [siredom.com](http://siredom.com) rubrique éco-centre





### SONT REFUSÉS :

- les déchets en vrac et en sac, présentés en dehors des conteneurs
- tout sac présenté sur le couvercle ou posé à terre sauf sacs prépayés
- les conteneurs non distribués par le SIRTOM ou sans puce

## BALADE ORCHIDÉES SAUVAGES PRÉSERVER LES ESPÈCES : un axe de l'Agenda 21 de notre commune



*La plus jeune des orchidophiles (8 ans) a fait preuve d'un sens de l'observation très étonnant pour son âge.*



### ➔ NOUVEAUX HABITANTS :

**venez faire vos démarches en mairie dès votre installation.**

### Comment réduire le volume des ordures ménagères ?

- ❖ Apporter :
  - mes gravats, ferrailles et produits toxiques en déchèterie (écocentre le plus proche - ZAC du Chênet - Milly-la-Forêt)
  - mes déchets végétaux à l'écocentre de Moigny (Lieu-dit « les Rimberts »)
- ❖ Pratiquer le compostage (chaque année des composteurs sont proposés par le SIRTOM)
- ❖ Faire don à des associations ou réparer les objets au lieu de les jeter (Recyclerie de Prunay-sur-Essonne)
- ❖ Rapporter les appareils électriques et électroménagers usagés chez les distributeurs ou revendeurs (principe de l'écotaxe)
- ❖ Réduire les déchets à la source : j'achète mieux ou différemment pour éviter le gaspillage alimentaire et les suremballages.

**E**n Essonne, on recense 33 espèces d'orchidées sauvages. Grâce à Thierry Pain, animateur de cette sortie et membre de la Société française d'Orchidophilie (SFO), les quelques participants qui avaient passé outre la pluie menaçante ont pu découvrir aux alentours de Moigny 13 variétés, la plupart en fleurs, et visiter deux stations de plus que prévu (5 au total). En marge d'un échange amical entre passionnés qui s'exclament ensemble devant une fleur et qui expriment leurs impressions, leurs expériences... l'objectif de ces balades nature est aussi et surtout celui de faire connaître ces plantes fascinantes pour que chacun prenne conscience de leur beauté et de leur fragilité, car certaines sont menacées...

Pour compléter l'action de la SFO, des chantiers bénévoles sont organisés d'octobre à mars pour entretenir des stations qui feront office de banques de graines d'espèces menacées.

**Pour vous renseigner, n'hésitez pas à contacter M. Pain au 01 69 89 09 47.**

VOTRE CENTRE DE LOISIRS

DE LA



Du 17 au 24 février

Les jolies colonies de vacances

Depuis plusieurs années, les centres de loisirs de la Communauté de communes des 2 Vallées proposent aux jeunes résidents âgés de 6 à 12 ans un séjour au centre de vacances les Jonquilles à Xonrupt-Longemer, commune vosgienne près de Gérardmer. Encadrée par leurs animateurs et des guides locaux, la joyeuse troupe a enchaîné les activités : ski, randonnées en raquettes, patinage, piscine... mais aussi la visite d'une fabrique de bonbons des Vosges et bien entendu des batailles de boules de neige endiablées, des descentes en luge et la traditionnelle boum costumée sans lesquelles la colo d'hiver ne serait pas ce qu'elle est !

La trentaine d'intercopains n'a pas boudé son plaisir et rêve déjà à la prochaine colo... peut-être cet été pour changer !..



Pour en savoir plus sur les centres de loisirs de la CC2V [www.cc2v91.fr](http://www.cc2v91.fr)



Vers la fin de la ligne directe entre Malesherbes et Paris ? MOIGNY SOLIDAIRE DE L'ADUMEC\* ...

L'ADUMEC est une association créée dans la vallée de l'Essonne pour fédérer l'opposition au projet de rendre nos trains de la ligne RER D Sud terminus à Juvisy. En effet, il est prévu selon le *Service Annuel 2019*, qu'à partir de mi-décembre 2018, les voyageurs qui emprunteront les branches « Malesherbes », « Littoral » ou « Plateau » du RER D pour se rendre à Paris devront effectuer un changement à Corbeil-Essonnes, Juvisy-sur-Orge ou Viry-Châtillon. Même si le syndicat des transports d'Île-de-France (STIF) a déjà décidé de rendre ce projet effectif au 17 décembre 2018, l'opposition continue !

Les élus ont d'ailleurs décidé d'unir leurs forces pour accroître leurs chances de succès face au projet « SA 2019 » concerté par la SNCF depuis 2016 et la colère grande ! Aux côtés du collectif des habitants et associations du Val-de-Seine qui ont annoncé leur rapprochement, tous se battent pour maintenir et améliorer les conditions de transport des habitants de nos territoires.



Ainsi, ces deux structures, opposées à ce projet de réforme de la ligne D du RER, ont déposé un recours commun auprès du tribunal administratif de Paris, après un premier recours signifié il y a un an.

À la grande surprise de la petite délégation, la moitié des « navetteurs » rencontrée n'était pas au courant du projet de réforme de la ligne ! Pourtant, la pétition lancée par l'ADUMEC avait déjà recueilli plus de 8 000 signatures. A suivre...

Il n'est pas trop tard, vous pouvez adhérer directement à l'association par le biais du site internet :

<http://www.pourlemaintiendesdirectsrerd.fr/>

ou encore signer la pétition :

<http://www.pourlemaintiendesdirectsrerd.fr/index.php/soutenez-la-mobilisation-et-signez-la-petition>

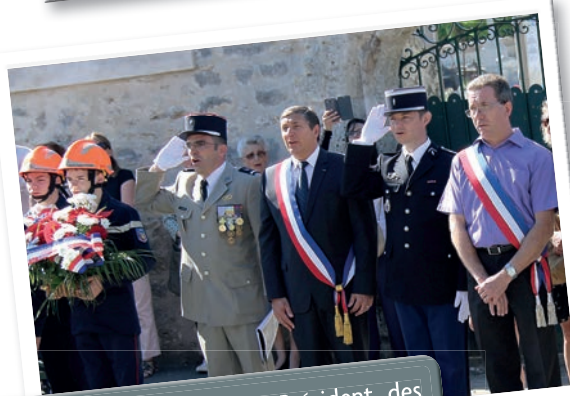
\* ADUMEC : Association des Usagers, Maires et Élus en Colère RER D - branche Malesherbes

# Commémoration de la fin du second conflit mondial de 1945

Mardi 8 mai



Véhicules de l'époque en tête, c'est solennellement et au son des pipers du 91st Gâtinais Highlander de l'école de la cornemuse de Moigny que le cortège, constitué d'anciens combattants, d'élus, des membres du corps de gendarmerie, des sapeurs-pompiers et de la population, s'est étiré de la mairie jusqu'au monument aux morts.



Dirigée par M. Martinez, Président des anciens combattants de l'UNC de Milly-la-Forêt et environs, la cérémonie a vu se succéder traditionnellement montée des couleurs, hymne national, discours d'hommage, dépôt des gerbes de fleurs et minute de silence.



Déclaré jour férié en 1953, ce jour qui symbolise la fin du plus meurtrier conflit que l'humanité ait connu est l'occasion de transmettre à la jeune génération le devoir de mémoire dû aux 50 millions de victimes.

A l'issue de la cérémonie officielle, l'ensemble du cortège, invité à partager le verre de l'amitié, s'est retrouvé à la salle des fêtes et a posé bien volontiers pour quelques photos souvenirs.



## Les Brigades sud-franciliennes pour l'enlèvement et le recyclage... ... OU LES CHANTIERS BRISFER

Du 26 février au 2 mars



**P**endant la seconde partie de leurs vacances scolaires, 8 jeunes éco-citoyens volontaires, dont 5 Moignacois, ont eu pour mission de participer au nettoyage et à l'enlèvement de dépôts sauvages constatés sur un des chemins forestiers de la côte d'Armont (route de Boutigny).

Ce type d'opération s'inscrit dans la mission environnement et développement durable du Siredom. Elle permet aux jeunes d'être sensibilisés aux actes éco-responsables et de s'impliquer dans la vie de leur commune. A l'issue de leur mission, le vendredi 2 mars, chaque participant a reçu, lors d'une cérémonie organisée en mairie, un **diplôme et une gratification sous forme de chèques-cadeaux multi-enseignes d'une**

**valeur de 230 euros** remis par Marie-France Deliencourt, chargée de communication du syndicat intercommunal. Leurs animateurs Christelle et Steven ainsi que Yannick Foucher et Régis Bilger, respectivement adjoint au maire et conseiller municipal, ont été unanimes sur la qualité du travail accompli par la jeune équipe qui, fort heureusement, au vu des conditions hivernales extrêmes, ont bénéficié d'horaires aménagés avec entre autres un après-midi pédagogique sur l'environnement animé par Sandra, une autre intervenante déléguée par le Siredom.

Seul bémol constaté, il est dommage de ne pas pouvoir constituer une équipe exclusivement composée de 8 jeunes de notre village !

## Les maîtres indélicats vont devoir payer !..

**mon maître  
est bien élevé,  
il a appris à ramasser**

**C**e n'est pas faute d'avoir communiqué et alerté à plusieurs reprises dans nos publications municipales à propos de ce genre d'incivilités ! Mais sans amélioration et devant ce fléau qui continue à souiller nos trottoirs et nos espaces publics, la municipalité, soutenue dans son action par les jeunes élus du conseil municipal junior, se voit dans l'obligation de « déclarer la guerre » à ces habitants indélicats :

**désormais, en application d'un arrêté municipal, les propriétaires, pris sur le fait, devront s'acquitter d'une amende de 68 euros.**

Le montant de cette amende devrait, nous l'espérons, être suffisamment dissuasif pour enregistrer une amélioration du comportement de certains Moignacois et rendre à nos trottoirs la propreté qui leur est due. D'autant que les élus et le personnel communal sont lassés d'être sans cesse interpellés par des villageois mécontents de voir leurs trottoirs jonchés de ces déjections canines malgré le temps consacré quoti-

# Nos jeunes, désormais citoyens à part entière

Samedi 31 mars



Mme Françoise Marjo, représentant Madame la Préfète et M. Maurice Bisasson, représentant Monsieur le Procureur de la République ont, avec Monsieur le Maire, remis cartes électorales et livrets explicatifs

La municipalité a coutume de convier les jeunes Moignacois fraîchement majeurs afin de leur remettre personnellement leur 1<sup>ère</sup> carte d'électeur.

Ce moment est également propice pour leur rappeler que si voter est un droit, c'est aussi un devoir civique avec l'opportunité d'exprimer ses opinions afin de devenir acteur de notre société.

Outre ces rappels, la question d'un potentiel désintérêt de la nouvelle génération pour l'engagement civique s'est posée. En effet, sur les 14 jeunes invités, seuls 4 avaient répondu présent, et 2 seulement se sont excusés de leur absence... mais espérons que cette désaffection s'explique plutôt par ce long week-end de Pâques.

Christine, Hugo, Lucie et Yannis avec leurs précieux sésames en main



LES JEUNES DU CONSEIL MUNICIPAL AGISSENT

**DEJECTIONS CANINES :  
LE VRAI COUPABLE C'EST VOUS !**



UNE CROTTE  
SUR LE TROTTOIR  
OU DANS LA RUE ...



C'EST 66 EUROS  
D'AMENDE POUR  
MON PROPRIETAIRE

« Mon maître est bien élevé, il a appris à ramasser »

**RAMASSEZ LES DÉJECTIONS DE VOTRE ANIMAL :  
UN GESTE SIMPLE ET RESPONSABLE  
POUR UN VILLAGE PROPRE**

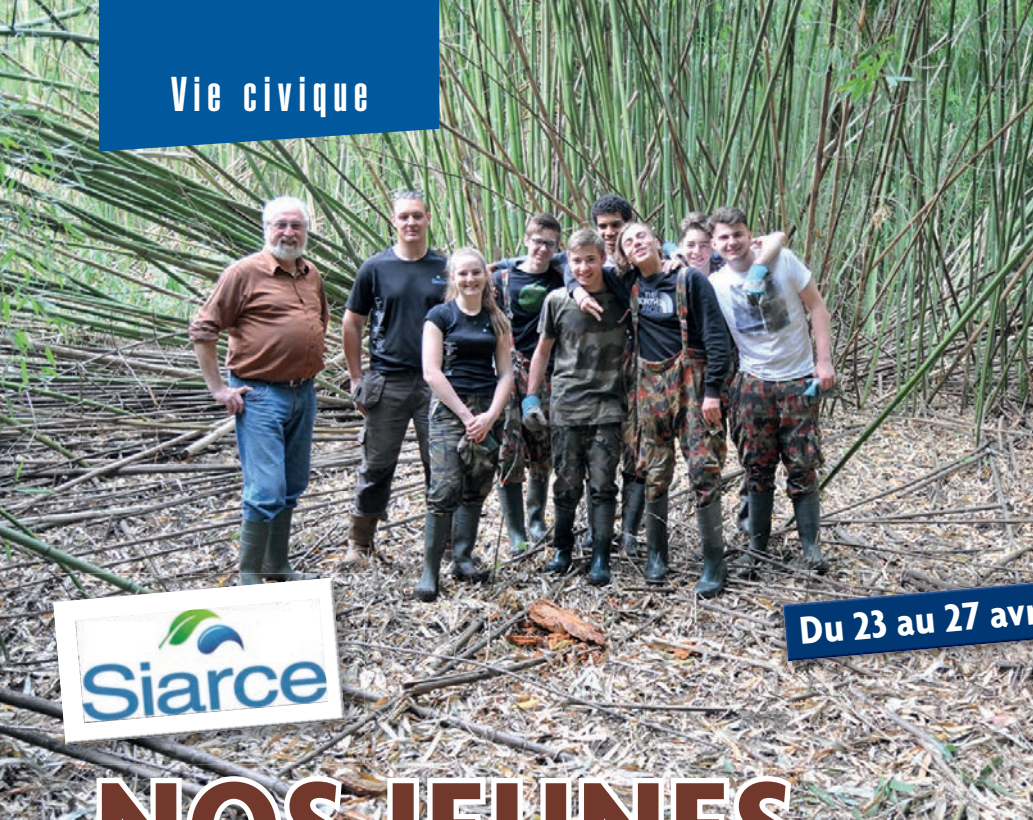


diennement par nos agents à nettoyer les espaces publics.

En marge des sanctions appliquées, une campagne d'affichage et de distribution de flyers d'information est également lancée et la vigilance des forces de l'ordre va être accentuée. En effet, des actions spécifiques vont être mises en place d'ici la fin de l'année avec, plus largement, une chasse accrue envers d'autres incivilités polluantes : mégots de cigarettes, paquets vides, mouchoirs en papier, contenu des cendriers de voiture, etc. jetés éhontément sur la voie publique.



**Moigny est un joli  
village...  
et il veut le rester !..  
PROPRE !**



Du 23 au 27 avril

# NOS JEUNES consacrent leurs vacances à la préservation du village

Le 10<sup>ème</sup> chantier citoyen, organisé conjointement par le SIARCE\* et la commune, visait à poursuivre l'élagage de la bambouseraie située sur les berges de notre rivière. La météo très clémente et l'efficacité des 7 jeunes écocitoyens ont permis de nettoyer une grande partie de cette zone devenue trop sauvage et de mettre en valeur ce site communal inscrit à l'inventaire des Espaces Naturels Sensibles en zone humide.

En 4 jours, la jeune équipe encadrée par leurs 2 animateurs du Siarce, Fabien Briche et Claude Houbloup, a terminé sa mission, consacrant le vendredi au nettoyage du matériel et à la cérémonie de remise des diplômes et gratifications de 230 € en chèques-cadeaux multi-enseignes.

Un grand merci à Axelle, Clément, Damien, Lilian, Meidy et Tristan, nos jeunes Moignacois et Warren, venu en voisin et ancien élève de notre école primaire.

\*SIARCE : Syndicat Intercommunal d'Aménagement, des Rivières et du Cycle de l'Eau



Prochain Chantier SIARCE du 22 au 26 octobre 2018

# SÉCU

## MOIGNY BON ÉLÈVE



**S**elon le communiqué de la brigade de gendarmerie de Milly-la-Forêt, les chiffres de la délinquance générale pour Moigny en 2017 sont plutôt encourageants. En effet, on dénombre 8 faits délictueux de moins : 2 faits de violence contre 4 en 2016, soit une baisse de 50%, 19 vols constatés contre 20 l'année précédente et concernant les délits d'escroquerie, d'usage de faux ou d'infraction à l'urbanisme, un seul fait est à déplorer alors que 2016 en avait comptés 6.



Seuls les cambriolages restent stables avec un total de 5 méfaits, chiffre également atteint en 2016. Un total encore trop préoccupant, mais espérons que la Participation citoyenne du dispositif Voisins-Vigilants, adopté en 2015, contribuera à faire diminuer ce chiffre à l'avenir.



## RITÉ :

Fraude à la carte bancaire :  
nouveau service en ligne

**PERCEV@L**

La Gendarmerie Nationale met à disposition de la population une nouvelle plateforme concernant les fraudes et escroqueries à la carte bancaire sur internet. Jusqu'à présent, dans le cas où vous déteniez encore votre carte bleue mais que vous vous aperceviez d'un retrait frauduleux par carte bancaire sur vos relevés de compte, votre banque vous demandait de vous déplacer en gendarmerie pour signaler les faits. Celle-ci vous remettait alors une lettre de plainte type que vous deviez remettre à votre banque pour régularisation.

Dorénavant, vous ne serez plus obligé de vous déplacer en brigade pour le faire, vous pourrez directement vous rendre sur la plate-forme "PERCEV@L" pour déclarer cette fraude en précisant le numéro de votre carte bleue ainsi que le montant et le motif de la transaction frauduleuse. Le formulaire, une fois rempli et imprimé, devra être transmis au plus vite à votre banque après avoir bien entendu fait opposition sur votre carte bancaire.

Informations consultables  
sur le site de la commune :  
[www.moigny-sur-ecole.com](http://www.moigny-sur-ecole.com)  
ou directement sur :  
[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)  
« fraude à la carte bancaire »

## CANALISATIONS BOUCHÉES :

**Halte aux lingettes  
et autres déchets inappropriés !**

L'assainissement collectif est régulièrement bouché avec des lingettes qui sont les « bêtes noires » du tout-à-l'égout, causant des problèmes de saturation des conduits d'évacuation publics et par conséquent des inondations chez les riverains situés en contrebas, comme ce fût d'ailleurs encore le cas le 8 mai dernier, un jour férié bien sûr ! Ces dysfonctionnements nécessitent souvent des interventions coûteuses et dangereuses et posent des problèmes importants aux collectivités. Et, il va sans dire, cela se répercute sur nos factures d'assainissement.

A l'origine, les branchements au « tout-à-l'égout » sont conçus uniquement pour évacuer les eaux vannes des sanitaires ainsi que les eaux usées ménagères.

Aujourd'hui, avec la multiplication des produits industriels, les réseaux d'assainissement reçoivent un très grand nombre de déchets à l'origine de dégradations importantes et de dysfonctionnements dans les stations d'épuration.

**A ce sujet, il est rappelé qu'il est interdit de fournir des lingettes aux enfants scolarisés.**



Voici une liste de produits qui doivent IMPÉRATIVEMENT être déposés dans les poubelles domestiques ou en déchèterie, selon leur nature. Ce geste simple et éco-citoyen permettra aux réseaux d'assainissement et aux stations d'épuration de continuer à fonctionner correctement pour le bien de chacun tout en préservant notre milieu naturel.

Ces produits, qui représentent un fléau pour les réseaux d'assainissement **ne doivent absolument pas être jetés dans la cuvette des W.C, éviers, grilles d'égouts :**

- Tous types de lingettes (nettoyage ou hygiène), rouleaux de papier toilette, serviettes jetables (papier ou textile... même si la mention « biodégradable » ou « jetable dans les toilettes » est indiquée sur l'emballage).
- Toutes les protections féminines, les préservatifs, les couches pour bébé.
- Graisses et huiles domestiques ou professionnelles (bac à graisse des restaurateurs)
  - Huiles de vidange, solvants, fonds de peinture, acides et produits chimiques.
  - Produits phytosanitaires de jardin, notamment les désherbants.

**Alors, vous l'aurez compris, il y a trop de lingettes dans les égouts,** malgré des nettoyages préventifs, à intervalles réguliers, des réseaux publics et stations de pompage par notre délégataire Veolia.



**Ayez le réflexe poubelle !  
Car c'est le 1<sup>er</sup> geste  
qui est primordial.**

# L'appel du 18 juin 1940

Au lendemain de la capitulation du pays qui devait marquer le début de l'occupation, le Général de Gaulle lançait depuis Londres un appel historique enjoignant les Français à continuer la lutte contre l'armée allemande.

Lundi 18 juin



Les discours et allocutions du maire, Pascal Simonnot, de Michel Clamant et Hervé Martinez, respectivement ancien et actuel président de l'UNC ainsi que de Marjorie Froget, secrétaire de l'association, ont fait place au recueillement et à la Marseillaise.



En présence des élus, gendarmes et sapeurs-pompiers, c'est dans la cour de l'école, au pied de la plaque rendant hommage aux instituteurs et enfants de la commune tombés pour la patrie, que les représentants des anciens combattants ont déposé la gerbe de fleurs.



Le lieutenant Bernard Jacquet, nouvellement nommé chef de centre, présidait la délégation des sapeurs-pompiers du centre de secours de Milly-la-Forêt.



## Le saviez-vous ?

"Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre, et ne s'éteindra jamais", a déclaré le général. Ces mots sont célèbres, mais contrairement à une idée reçue, il n'en existe aucun enregistrement, ni audio ni vidéo. Il est en fait souvent confondu avec un autre appel daté du 22 juin, qui fut lui enregistré, et dont l'affiche, placardée sur les murs en Angleterre en août 1940, titrait : "A tous les Français".



# DES NOUVELLES DE NOTRE FUTUR RELAIS MÉDICAL TÉLÉSANTÉ...

Comme nous vous l'avions annoncé et détaillé lors de notre précédente édition (bulletin municipal N°45 p.42), notre commune est en passe de devenir pionnière en matière d'offre de santé.

*Pour rappel :* Forte de la volonté des élus d'affirmer le dynamisme et la cohésion des problématiques de santé sur notre territoire, la municipalité souhaite innover avec la mise en place à Moigny d'un « **Relais Médical Télésanté** », premier du genre en Essonne et plus largement en France, pour permettre aux médecins traitants, généralistes du secteur, d'optimiser leur temps de disponibilité médicale. Pour cela et par arrêté du Préfet de Région Île-de-France le 18 juillet 2016, la municipalité a obtenu une dotation de 153 000 € de l'État dans le cadre du dispositif de « soutien des projets en faveur de la revitalisation ou du développement des bourgs-centres à l'investissement », et ce, pour accompagner notre projet d'affectation de la **Grange au 55 Grand-rue**.

## Où en est-on aujourd'hui ?

### En ce qui concerne les instances de Santé Publique :

Le 13 mars dernier, après plusieurs échanges, des délégations de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) du territoire ont été invitées à venir débattre des modalités de mise en place d'une telle structure. Monsieur le Maire, Pascal Simonnot, désigné nouveau membre du Conseil Territorial de Santé 91 par l'Union des Maires de l'Essonne, son adjointe Estrela Dezert, infirmière libérale, ainsi que le docteur Philippe Paraque, président du pôle santé MEDICENTRE Val d'Essonne et de SOS médecins 91, tous trois partenaires du projet, ont rappelé : la pénurie de médecins généralistes prévisible à court terme sur notre territoire, la cohésion et l'engagement de chacun des partenaires envers cette nouvelle offre de santé (médecins, infirmières...), les locaux tout récemment livrés, l'arrivée imminente de la fibre, etc. Cette présentation s'est terminée par une visite du site et les représentants de l'ARS et de la CPAM ont à ce jour toutes les cartes en main pour étudier la mise en place de ce relais santé. Depuis, a été créée l'association des infirmières libérales du secteur dénommée « Relais Télésanté Sud-Essonne » sous la Présidence de Sylvie Barros, qui accueillera le patient dans ce nouveau cabinet, plateau technique de télé-médecine. Elle sera



Le docteur Philippe Paraque présente la plate-forme de coordination de soins primaires au Centre de régulation SOS médecins Essonne

l'opératrice de la téléconsultation effectuée avec le médecin à distance par Visio Télé-médecine, qui pourra par la main de l'infirmière présente s'assurer de certains examens (jusqu'à l'électrocardiogramme si nécessaire), poser un diagnostic, rédiger une ordonnance. Tous ces acteurs de la santé doivent en définir le statut juridique et créer une nomenclature des actes qui y seront pratiqués... mais au-delà des procédures administratives, ce projet novateur a été très apprécié par ces deux instances, ce qui indique un accord de principe pour un droit à l'expérimentation dès septembre.



### Du côté des représentants de l'État :

Le projet a été présenté au Conseil départemental de l'Essonne le 14 mars dernier à l'hôtel du Département.

La visite du site organisée le vendredi 20 avril a, quant à elle, confirmé une volonté de sou-

tenir ce projet notamment en finançant le matériel médical et les adaptations du local.



# Les Pipers moignacois invités en Seine-et-Marne POUR UNE CÉLÉBRATION EXCEPTIONNELLE !

## Les lumières de la paix

se dérouleront le samedi 8 septembre  
sur le site de l'École des Officiers de la  
Gendarmerie Nationale à Melun



(1) Les soldats de la première guerre mondiale, instrumentistes dans leurs orchestres d'harmonie, avaient pour nom les orphéons.

Cette célébration orphéonique<sup>(1)</sup>, organisée par le Département de Seine-et-Marne commémorera le Centenaire de la Grande Guerre 1914-1918 et comportera deux temps forts : une œuvre musicale interprétée par **700 musiciens et choristes** amateurs seine-et-marnais et un allumage éphémère à ciel ouvert de 50 000 bougies réalisé avec le concours de 300 volontaires et sous la coordination du scénographe espagnol Muma Soler, dit « Muma ».

Quant au prologue et à l'épilogue de ce grand événement, ils seront assurés par plusieurs pipe bands dont « nos » **Pipers du 91<sup>st</sup> Gâtinais Highlander**. En effet, les joueurs de grandes cornemuses écossaises, surnommés *Ladies from Hell*<sup>(2)</sup> par les Allemands en hommage à leur ardeur au combat et en clin d'œil à leur étrange kilt, ont également payé un lourd tribut aux côtés des **orphéons**<sup>(1)</sup> français.

(2) Dames de l'enfer

## 15<sup>e</sup> anniversaire

### L'École de la cornemuse et des arts celtiques du 91<sup>st</sup> Highlander Gâtinais Pipeband

Lors de leur traditionnelle **Nuit de la cornemuse** du 24 mars dernier, Paul Cocchi, président fondateur, Claude Dassy, président, musiciens du pipe band et amis de l'association ont joyeusement fêté leurs 15 ans d'existence.

*Si la pratique de la grande cornemuse écossaise vous intéresse, n'hésitez pas à venir pousser les portes de la salle des fêtes chaque lundi soir... le pipe major Claude vous livrera tous les secrets de cet emblématique instrument !.*

Rens. [www.facebook.com/91ghpb](http://www.facebook.com/91ghpb) – tel. 06 73 46 85 35 (Claude Dassy)



Plus d'informations sur  
[www.melunvaldeseine.fr](http://www.melunvaldeseine.fr)

# Nos gymnastes moignacoises ONT RÉALISÉ UNE SAISON ÉPOUSTOUFLANTE !

« Parce qu'elle a brillé et volé de podium en podium en Île-de-France, la **Gymnastique Rythmique Fertoise Maissoise** a représenté notre département et notre région au niveau national ! En effet, cette année encore, notre club s'est magistralement illustré en remportant 5 médailles d'or, deux médailles d'argent et une médaille de bronze en décrochant ainsi une qualification en finale pour 10 de nos équipes. Ces distinctions récompensent une expertise technique et artistique reconnue, fruit d'une collaboration passionnée entre les gymnastes et leurs entraîneurs », déclare Geneviève Liaume, présidente de la GRFM. C'est ainsi que, selon leurs catégories, les Ensembles ont concouru pour le Championnat de France à Chambéry les 19 et 20 mai et à Nantes les 9 et 10 juin, ramenant avec elles de jolis résultats et de très beaux souvenirs !

**Bien entendu, nous adressons toutes nos félicitations à l'ensemble du club ... avec, si vous le permettez, une fierté particulière pour nos 8 jeunes Moignacoises et des félicitations un peu plus appuyées à Maëlys Lacour qui, cette année, a été sacrée vice-championne de France en individuelle !**



## Equipe Trophée fédéral A 12/13 ans

*Mathilde Lacour, Chloé Blandin, Maëline Legendre, Elsa Lecante, Adeline Gallin-Martel, Anna Sabot*

1<sup>ère</sup> aux Interdépartementales, 3<sup>ème</sup> aux régionales et terminent 4<sup>ème</sup> au championnat de France 2018.



## Equipe Trophée fédéral A 14/15 ans

*Louanne Provost, Flavie Moulinier, Annelise Gattefosse, Léa Cécini, Marie Le Penne*  
1<sup>ère</sup> aux Interdépartementales, 5<sup>ème</sup> aux régionales et terminent 11<sup>ème</sup> au championnat de France 2018.



## Maëlys

vice-championne de France  
en individuel



## Equipe Trophée fédéral B toutes catégories

*Alina Marcelin, Manon Rovella, Elise Pavy, Coralie Grenet, Emma Lévêque, Elsa Briand-Monplaisir*, 1<sup>ère</sup> aux Interdépartementales, 4<sup>ème</sup> aux régionales et n'obtiennent malheureusement qu'une 19<sup>ème</sup> place au Championnat de France à cause de 2 chutes d'engins qui les ont fortement déstabilisées.

## Equipe Trophée fédéral A 16/17 ans

*Syane Flandy, Mélina Dalloux, Rachel Laubier, Fiona Zonta, Lisa Gialdrone*

1<sup>ère</sup> aux Interdépartementales, 2<sup>ème</sup> aux régionales et deviennent les championnes de France 2018.



## Equipe Trophée fédéral A 10/11 ans

*Anna Hochlaf, Sara Grenet, Maëlys Lacour, Jade Tournon*

1<sup>ère</sup> aux Interdépartementales et Régionales et sont sacrées vice-championnes de France 2018.



# Une artiste à l'école, deux expos... un projet

Dans le cadre d'un Contrat local d'éducation artistique et culturelle (CLEA) proposé par le Conseil départemental de l'Essonne, la DRAC\* Ile-de-France et l'Education nationale, les élèves de l'école élémentaire ont eu la chance de mener un projet « photographie » avec l'artiste Laure Ledoux, en résidence-mission sur le territoire de la CC2V. Le thème ? *Couleurs, nuances, mosaïque*, c'est-à-dire mettre en scène la diversité du territoire des 2 Vallées, un fil rouge commun à toutes les structures participantes. Le projet ? Réaliser un « book », à la façon d'un magazine de mode.

\* DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

## JOURNAL DE BORD :

### Février-Mars 2018

Faune et flore les ont inspirés pour créer les motifs de leurs accessoires de mode personnalisés... qu'il a ensuite fallu peindre, coller, coudre.



### Avril 2018

Réaliser le fond... enfiler tee-shirts ou sacs et enfin prendre les photos pour présenter cette collection *made in Moigny*...



# ambitieux pour nos élèves !

Mai-Juin 2018



Mais aussi se maquiller (à la peinture fluorescente) pour se livrer ensuite à une curieuse expérience de prise de vue : des portraits dans le noir !



Et, bien sûr exposer leurs clichés et créations à l'espace Paul Bédu à Milly pour une grande expo regroupant les œuvres des différents structures, puis à la médiathèque La Grange jusqu'au 11 juillet...

Beaucoup de créativité et de partages !

Jeudi 21 juin

## Remise des livres à l'école : une belle tradition jamais démentie

Comme chaque année, M. le Maire accompagné de deux de ses conseillères municipales a procédé à la remise des livres, cadeaux de la municipalité : tous les élèves de l'école maternelle se sont vu offrir un bel album de jeunesse. Quant aux CM2, ils sont repartis avec deux beaux dictionnaires, l'un de français, l'autre d'anglais, ainsi qu'un « mini

Bescherelle » qui les accompagneront tout au long de leur scolarité au collège.

Cette manifestation conviviale a pour objectif de saluer le travail de nos jeunes écoliers et aussi de célébrer l'étape importante de leur passage en 6<sup>ème</sup>.

Entouré du personnel périscolaire et enseignant, M. Simonnot a tenu à les remercier,

pour la qualité de l'enseignement prodigué dans notre commune. Il a ensuite souhaité aux élèves de CM2 réussite et épanouissement au collège.

Cette cérémonie, organisée le 21 juin, premier jour de l'été, annonçait presque la fin de l'année scolaire, tant attendue par les enfants, et c'est par une belle photo-souvenir que cette tradition jamais démentie s'est terminée !





# 4ÈME ÉDITION de la Boum des écoles

Samedi 3 février

Sur le pont d'Avignon, l'on y danse, l'on y danse  
... à Meigny aussi!



Au programme :  
danse bien sûr,  
mais aussi jeux de  
statues musicales et  
d'adresse, blind test  
sur les dessins ani-  
més, démonstration  
de Hip-Hop ...



**NOUVEAU** le concours de déguisement : les 2 petits chats  
Lou-Ann (catégorie maternelle/CP/CE1) et Yéléna  
(pour celle du CE2 au CM2) se sont vues attribuer  
des récompenses.

Merci à tous les parents d'élèves et aux bénévoles  
qui ont encadré la manifestation !

## LOTO DES ÉCOLES

Dimanche 18 mars

Un peu moins de participants  
pour cette 6<sup>ème</sup> édition et plus  
préoccupant : baisse des recettes !

Domage pour les caisses des coopératives scolaires qui  
auront été augmentées d'à peine 800€ (contre plus de  
1 000 € l'an passé). Il y avait pourtant plus de 200 lots dont  
de très beaux : tablette tactile, hifi, électroménager, carte  
cadeau de restaurateurs... gageons que les parents d'élèves,  
organisateur de l'événement, sauront relancer cette manifestation  
l'année prochaine. Bravo pour leur énergie et merci aux joueurs qui se  
sont déplacés, et ne baissons pas les bras !





# FÊTE DES ÉCOLES À MOIGNY !

Samedi 23 juin

Une fois de plus, les enfants et les enseignantes nous ont offert une fête de fin d'année spectaculaire. Deux heures qui ont enchanté parents et familles avec les rythmes endiablés de la *Batucada* et de la danse, en passant par la poésie du spectacle de « La coccinelle mal lunée » ainsi que l'ouverture sur le monde avec une chorale polyglotte !

Puis, parents, enfants, enseignantes et élus se sont retrouvés autour d'un barbecue convivial.

L'après-midi, la kermesse organisée par les parents d'élèves a remporté un franc succès et les enfants ont pu s'amuser à chacun des nombreux stands... le tout sous un soleil radieux et dans une ambiance chaleureuse.

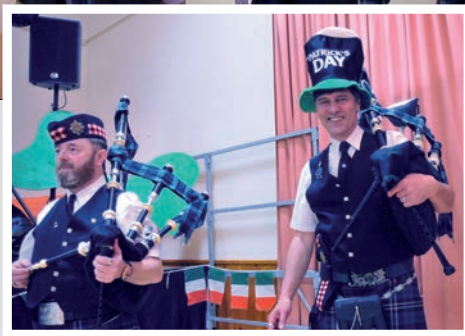
**Un grand merci encore à tous ceux qui ont permis de faire de cette belle journée, un souvenir magique pour nos galopins !**



Samedi 17 mars

# Les moules-frites de la Saint-Patrick

Cette traditionnelle soirée s'est accompagnée, en ce jour de St Patrick, d'animations musicales celtiques. Aussi, 12 musiciens du 91st Gâtinais Highlander Pipeband ont aimablement rythmé la soirée de leurs airs traditionnels en terminant leur dernière intervention par un cours express de leur emblématique instrument : la cornemuse ! Certains convives ont même tenté d'en sortir quelques notes... parfois avec succès ! Et comme toutes les soirées à thème du foyer se terminent invariablement sur la piste de danse, c'est Ludovic Alvarez, le nouveau membre et DJ de l'association, qui a cette année mené le bal ! Repas entièrement concocté par les bénévoles du foyer rural, animations, décoration et ambiance ont encore une fois remporté tous les suffrages.



# UNE BROCANTE DE PÂQUES reportée avec succès !

Dimanche 3 juin

Initialement annulée pour cause de météo déplorable, cette manifestation rebaptisée « brocante de printemps » s'est déroulée sous un franc soleil accompagné de températures estivales. Finalement, exposants, chineurs, promeneurs et bénévoles de l'association du Foyer rural ont tous été ravis de ce changement de programmation.

## A VOS AGENDAS

Et pour bousculer encore un peu plus les traditions moignacoises, le prochain vide-greniers se déroulera exceptionnellement le **30 septembre prochain**. En effet, cette manifestation organisée habituellement à la Saint-Denis, aurait manqué cruellement de bras à cette date !





## Association DU Foyer Rural

**Election des membres  
du bureau du 9 février 2018**

**Président :** Yannick Foucher

**1<sup>ère</sup> Vice-Présidente :** Nathalie Tavet

**2<sup>ème</sup> Vice-Président :** Emmanuel Plessis

**Trésorière :** Ghislaine Argentin

**Trésorière adjointe :** Isabelle Vanhooland

**Secrétaire :** Kathy Bernaux

**Secrétaire adjointe :** Fabienne Cécini

**Assesseurs :** Martine Foucher, Jacky Pasquier

**Commissaires aux comptes :**

Betty Cartier, Didier Legrand

**Président d'Honneur :** Pascal Simonnot

### Autres membres du conseil d'administration

Chantal Abrioux, Ludovic Alvarez,  
Nathalie Arrigoni, Déborah Foucher,  
Christoph Grenet, Jean-Marc Rovella,  
Clémentine Vanhooland

Plus de 200 adhérents,  
une poignée de bénévoles  
volontaires, de multiples activités  
et manifestations tout au long de  
l'année qui recueillent toujours les  
félicitations et les remerciements  
des habitants ...

**Vous souhaitez tenter l'aventure  
et nous rejoindre même  
occasionnellement ?**

**Nous serons ravis de vous  
renseigner et de vous accueillir !**

**Foyer Rural : 06.89.44.45.65**

# Soirée variétés : quel succès !...

Samedi 16 juin

**R**ythmes entraînants, chorégraphies originales, mise en scène de qualité... étaient les mots des spectateurs venus assister au gala de clôture de l'atelier moignacois de danse.

9 mois de répétitions, l'enthousiasme des danseuses et le professionnalisme de Nathalie Tavet, leur professeur, ont permis de vivre 2 heures de grand spectacle. Merci à tous les bénévoles qui œuvrent pour la conception des décors, des costumes, etc... et un grand merci au public qui reste fidèle et toujours aussi nombreux.





Dimanche 17 juin

## Le soleil de Moigny sur les planches

Lorsque l'on demande à Marine Hemberger, animatrice de l'atelier théâtre moignacois, ce qu'elle pense de sa jeune troupe, voilà ce qu'elle répond : « L'atelier théâtre *Le Soleil* leur a permis de soulever des émotions personnelles, de mémoriser, de communiquer, de prendre confiance en eux, de révéler leur personnalité, de savoir écouter l'autre. Ils ont acquis de



l'assurance, dans la voix, les gestes, la présence... et ils ont laissé place à leur imaginaire... Que de merveilleux moments partagés ».

Et nul besoin de demander aux parents et spectateurs leurs sentiments sur le talent des jeunes comédiens, il suffisait d'entendre les tonnerres d'applaudissement pour le savoir !

photo : Michel Andre

Dimanche 14 octobre



photo : Ghislain Perreau



## Sortie en Vallée de Chevreuse

- En matinée, visite guidée du Château de Breteuil avec découverte du parc et de ses dépendances
- Déjeuner à la brasserie gourmande « les impériales » à Rambouillet
- L'après-midi, accompagné d'un guide conférencier, partez à la découverte des « fabriques » des jardins du château de Rambouillet

Le Château de Breteuil vous propose un voyage envoûtant à travers l'histoire et l'imaginaire. Magnifiquement meublé, il fait revivre avec ses 50 personnages de cire l'histoire de France mais aussi les célèbres contes de Charles Perrault où Cendrillon, le petit chaperon rouge et le chat botté raviront petits et grands.

Nichées dans les jardins romantiques du château de Rambouillet, la Laiterie de la Reine offerte à Marie-Antoinette par Louis XVI et la charmante chaumière aux coquillages vous livreront tous leurs secrets.

photo : OT Rambouillet



photo : Studio Sebert



photo : OT Rambouillet

# NOUVEAU près de chez vous !

**Proxi**, c'est votre nouveau magasin de proximité !

*Depuis fin juin, l'épicerie du P'tit Moigny devient partenaire du groupe Carrefour.*

Ce retour en force de la « ruralité », qui s'observe depuis le début des années 1990 à Moigny comme ailleurs, est soutenu par une volonté politique farouche des maires des petites communes. C'est pour eux un des moyens de lutter contre la désertification de leurs villages.

Grâce à l'expérience de cette enseigne en commerce rural de proximité, notre épicerie offrira désormais plus de visibilité, de choix ainsi que des prix plus compétitifs dans la gamme des produits alimentaires et d'hygiène. Plus de 400 produits seront proposés à la vente avec une offre plus large en produits frais, le tout en privilégiant les productions locales.

En marge des marques habituelles, on y retrouvera celles de l'enseigne au meilleur rapport qualité/prix et une sélection de produits des régions de France.

Bien sûr, les services et offres déjà mis en place continueront à être proposés à la clientèle : presse, « La Française des jeux », le Relais postal... avec, pourquoi pas, de nouveaux services qui compléteront cette gamme.

*En bref : davantage de produits et de services afin de permettre aux Moignacois de retrouver à Proxi mité un vrai confort de vie et pas que du dépannage.*



**AVANT**



**APRÈS**

## 4ÈME ÉDITION de compétition nationale de dressage au Haras de Launay !

Les deux cogérants du Haras de Launay de Moigny, Lætitia et Thomas, accompagnés de leur équipe de bénévoles ont organisé durant le week-end des 16 et 17 juin derniers une compétition sportive dédiée aux cavaliers et plus particulièrement au dressage. Cette discipline impose au couple cavalier/cheval d'effectuer des mouvements techniques notés par un jury qui déterminera un classement.

Une centaine de cavaliers, venus de toute la région, s'était donc donné rendez-vous au Haras ce jour-là pour concourir dans des épreuves allant d'un niveau « amateur débutant » à « amateur Élite », dans un circuit de niveau national inscrit à la Fédération Française d'Équitation.



**16 et 17 juin**

Grâce aux nombreux sponsors du monde du cheval, les récompenses ont été remises par monsieur le maire qui n'a pas manqué de féliciter les heureux lauréats mais également l'équipe bénévole encadrante pour leur travail.

A ce beau programme s'ajoutaient aussi différentes animations : baptêmes poneys, buvette permettant d'admirer les chevaux confortablement installé en terrasse et repas suivi d'une soirée dansante ouverte à tous.



A l'année prochaine pour l'édition 2019 !  
Découvrez le Haras de Launay sur

[www.harasdelaunay.com](http://www.harasdelaunay.com)

## Salon Mode et Bien-être

Ce salon devenu incontournable a fêté sa 10<sup>ème</sup> édition en janvier dernier

Dimanche 14 janvier



Deux fois par an, une occasion de faire des emplettes à deux pas de chez soi, avec un accueil souriant et des conseils personnalisés garantis. Confection femme et enfant, lingerie, maroquinerie, objets déco, produits soin et beauté bio, réflexothérapie... tout pour faire plaisir et se faire plaisir à prix tout doux !

Dimanche 24 juin



Dimanche 8 avril

## 7<sup>e</sup> édition du tournoi des 3 ballons

Contrairement à l'année dernière, le tournoi des 3 ballons 2018 a bénéficié d'une meilleure participation. Les jeunes sportifs se sont vus récompensés d'une médaille et d'une collation bien méritée.



Dimanche 11 février

## Je joue, tu joues... nous jouons !

S'ils font souvent appel à la réflexion, à la mémoire, à la culture ou tout simplement au bon sens, les jeux de société offrent l'occasion de partager de bons moments en famille ou entre copains... avec parfois aussi, de franches parties de rigolades !

Le CMJ organisait cette année sa première après-midi jeux à laquelle n'ont malheureusement participé qu'une vingtaine d'enfants. Nous regrettons également le peu d'adultes et nous remercions ceux qui avaient répondu présent.

Surtout que, de façon ludique, c'est aussi l'apprentissage des règles élémentaires pour pouvoir « vivre en groupe » sereinement. Surtout qu'à travers des jeux de société, les enfants intègrent d'autres notions : attendre son tour, écouter les autres, suivre des consignes précises, poursuivre le jeu jusqu'au bout, et aussi accepter de perdre... ! Pas si facile, mais à l'école ou à la maison, cela s'appelle « vivre ensemble ».

Alors, cette manifestation sera reconduite... ou pas !



Conseil Municipal Junior  
Moigny-sur-Ecole

## La chasse aux œufs du CMJ

Lundi 2 avril

La 6<sup>e</sup> édition de la chasse aux œufs organisée par le CMJ a fait des heureux ! Venu nombreux cette année, la soixantaine d'enfants s'est partagé les œufs en chocolat cachés par les élus juniors.



## Fête de la musique

Vendredi 22 juin

La **Fête de la Musique**, créée en 1982 par le ministère de la Culture, a pour mot d'ordre « *Faites de la musique, Fête de la Musique* ». A Moigny, cette formule a mobilisé nombre de musiciens des alentours et un public tout aussi conséquent. Une nouvelle fois une grande réussite, pour cette manifestation populaire, traduction d'une politique qui entend accorder leur place aux pratiques amateurs et qui invite, le temps d'une soirée, tous ces *afficionados* à venir partager leur passion.

La gratuité de ces concerts, le soutien de la SACEM, le relais des médias, l'appui de la municipalité et l'adhésion de plus en plus large de la population, font de ce rendez-vous une des grandes manifestations culturelles du village. En prime, cette année, une paëlla géante concoctée par le P'tit Moigny a régalé musiciens, chanteurs et spectateurs pour rendre cette belle soirée encore plus conviviale !



Un grand merci aux musiciens et à tous ceux qui ont rendu cette soirée possible.

# 3ème édition

Dimanche 22 avril

# JOURNÉE AMÉRICAINE



## Record d'affluence pour cette journée très rock'n'roll avec près de 6 000 visiteurs

Cette manifestation, soutenue par la municipalité et organisée de main de maître par l'association moignacoise des Wandering Road'n'Buddies et leurs nombreux bénévoles, a été inaugurée conjointement par son président Jean-Luc Guignard et le maire de notre village, Pascal Simonnot, en fin de matinée. Organisateurs et partenaires n'ont pas manqué d'être remerciés comme, entre autres, le soutien technique de la Sicae et la participation, depuis cette année, de MC-Médiéval-Essonne.



## Au programme :

Cars and bikes avec les mythiques Harley-Davidson, des voitures de collections mais également des centaines d'engins rutilants à admirer dès le parking, stands variés aux accents outre-Atlantique, animations avec *pole dance*, combats médiévaux et concerts live. Le tout dans une ambiance festive, en famille ou entre amis, où chacun a pu se retrouver en toute convivialité aux stands restauration.



**Un grand bravo et merci pour cette belle journée doublé d'un happy birthday aux Wandering qui en ont profité pour fêter le 5ème anniversaire d'existence de leur association !**





# Un arrêté d'expulsion contre les gens du voyage installés illégalement sur les terrains de sport à Chaudé Vallée

En 2011 déjà, Moigny avait été l'étape des gens du voyage. Sept ans plus tard, le dimanche 13 mai, l'histoire s'est répétée avec l'arrivée d'un nouveau campement qui comptait plus d'une centaine de caravanes. Mais cette fois, le schéma départemental d'accueil des gens du voyage ne s'applique plus à notre commune ni aux autres villages de la CC2V, et ce depuis mars 2018. En effet, notre territoire n'est plus assujéti à cette obligation par décision de la Préfecture de l'Essonne, les élus ayant largement argumenté leur opposition à l'installation d'une aire de grand passage au cœur du Parc naturel régional du Gâtinais en démon-

trant également que la CC2V n'était pas identifiée comme un axe de circulation habituel !

Suite au dépôt de plainte de la mairie auprès de la Gendarmerie et à la saisine de la Préfecture, la préfète de l'Essonne a signé un arrêté d'expulsion dès le 15 mai à l'encontre de ces visiteurs installés illégalement au City stade au motif du non-respect du schéma d'accueil. Un recours devant le tribunal administratif de Versailles a ensuite été déposé par cette communauté le 17 mai mais



leurs arguments n'ont pas été validés par le Tribunal et le campement s'est vu imposer un délai de 48 heures pour partir.

Le lundi 21 mai, l'affaire était réglée, une première en Essonne !

## L'agenda du CMJ Réservez ces dates

Tournoi de ping-pong

**DIMANCHE**

**7**

**OCTOBRE**

Défilé Halloween et concours de déguisement

**MERCREDI**

**31**

**OCTOBRE**

Bourse aux jouets, vêtements et matériel de puériculture

**DIMANCHE**

**2**

**DÉCEMBRE**



Dans votre village



## CONSULTATIONS JURIDIQUES

**GRATUITES**

- Droit de la famille
- Droit du travail
- Droit de la consommation
- Droit des sociétés
- Droit du logement
- Droit pénal

**Le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois  
de 9h30 à 12h00**

Salle des associations à côté de la mairie  
59, Grande rue - Moigny-sur-Ecole



Ouvert à tous  
sur rendez-vous

**01 60 79 29 79**

**M.B. AVOCATS**  
Marjorie BESSE

**Cabinet principal**  
1 place des terrasses de l'Agora  
91000 Evry

**Cabinet secondaire**  
6 rue des Hôpitaux  
91490 Moigny-sur-Ecole

**VILLAGE**  
terre d'avenir

Naissances



★ Célia Bazin  
née le 15 mars 2018  
à Fontainebleau



★ Raphaël Renard  
né le 17 juin 2018  
à Fontainebleau



★ Timéo Allain  
né le 20 mars 2018  
à Fontainebleau



Mariages



★ Anne Le Gorrec et Emmanuel Trémouille  
le 19 mai 2018



★ Christelle Marie et Franck Rault  
le 19 mai 2018



Décès



- ★ Simone Henry décédée le 9 février 2018 à Corbeil-Essonnes
- ★ Ginette Dhérisson décédée le 24 février 2018 à Melun
- ★ Louis Boucheron décédé le 25 février 2018 à Fontainebleau
- ★ Madeleine Contu décédée le 16 avril 2018 à Boutigny-sur-Essonne

# Calendrier des manifestations

2<sup>ème</sup> semestre 2018

**Du 18 aout au 12 septembre :**  
exposition peinture Jean-Claude Delaigle, médiathèque

**Dimanche 2 septembre :**  
marché rural et forum des associations, Assoc. Foyer rural

**Du 14 au 29 septembre :**  
exposition Histoire de l'architecture, médiathèque

**Week-end des 15 et 16 septembre :**  
Journées européennes du patrimoine, médiathèque

**Dimanche 30 septembre :**  
foire à tout, Assoc. Foyer rural

**Samedi 6 octobre :**  
théâtre de la Saint-Denis, salle des fêtes (sous réserve)

**Dimanche 7 octobre :** tournoi de ping-pong, CMJ, salle des fêtes

**Dimanche 14 octobre :** sortie Vallée de Chevreuse, CCAS

**Mercredi 31 octobre :** défilé et concours d'Halloween, CMJ, salle des fêtes

**Du 22 au 26 octobre :** chantier citoyen, Siarce

**Samedi 10 novembre :**  
soirée à thème, Assoc. Foyer rural, salle des fêtes

**Dimanche 11 novembre :**  
commémoration du centenaire de l'armistice 1914-1918

**Dimanche 25 novembre :**  
Trio Métral, Mendelssohn, mairie de Moigny et Les Concerts de poche, salle des fêtes

**Dimanche 2 décembre :**  
bourse aux vêtements/jouets/puériculture CMJ, salle des fêtes

**Du 5 au 29 décembre :**  
exposition Noël et autres fêtes d'hiver, médiathèque

## Pompes Funèbres Roger MARIN *depuis 1929*

Contrats pré-obsèques "sans questionnaire médical"  
Marbrerie - Chambres Funéraires



Champcueil	☎ 01 64 99 79 00
Corbeil-Essonnes	☎ 01 64 96 03 03
Milly-la-Forêt	☎ 01 64 98 89 29
Evry-Courcouronnes	☎ 01 60 87 17 80
La Ferté Alais	☎ 01 64 57 42 74
Etampes	☎ 01 60 80 02 49
Paris (3 agences)	☎ 01 46 27 07 56



33 rue Denis Papin  
91240 Saint-Michel-sur-Orge

Tél. : 01 60 16 94 23  
Fax : 01 60 16 94 61

Traiteur  
*J. Barrero*

www.barrero.com  
Email : barrerojose@wanadoo.fr

## TRANSPORT

**BOSCHER Daniel**

Rue du Souvenir "la Grande Haie"  
91490 Moigny-Sur-Ecole

Tél. 01 64 98 48 10



S.A.R.L. **RODRIGUES**

**MAÇONNERIE GENERALE  
RENOVATION - TAILLE DES PIERRES  
COUVERTURE - ZINGUERIE • CHARPENTE - CARRELAGE**

45, rue de Cochet - 91490 Moigny-sur-Ecole  
Tél: 01 64 98 48 63



**EUROPIERRES**  
L'ART & LA MATIÈRE

**Pierres naturelles de dallage  
Galets - Gravier - Roches ornementales**  
91490 Moigny-sur-Ecole

www.euro-pierres.fr info@euro-pierres.fr

**Menuiserie HOUDIN & Fils**

Agréé RGE

Menuiseries extérieures  
bois-alu-pvc  
Parquets, Meubles sur mesure  
Escaliers-volets

Portable : 07 61 90 52 71  
Atelier : 01 64 98 08 16

E-mail : houdinfk@orange.fr - www.houdin-et-fils.fr

1 bis rue Adonis Rousseau - 91490 Moigny-sur-École

## ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

# N.R.J

dépannage - chauffage - alarme - informatique - courant faible

Tél. 01 64 98 77 91 - Fax. 01 64 98 77 67

Siège social : ZA, 9, rue des Chenêts  
91490 MILLY-LA-FORÊT

nrj.electricitegenerale@wanadoo.fr



**Bar - Restaurant**

**LA FORÊT**  
FRANCIS CORINNE  
BAR RESTAURANT

Tél. : 01 64 14 04 45

896, Route de Milly - 77630 Arbonne la Forêt

## ENTREPRISE DE BATIMENT

# BRÉGÉ

45330 MALESHERBES - 02 38 34 62 63

**Weldom**

ensemble, c'est mieux

Bricoler • Décorer • Jardiner

**BRICOLAGE  
DÉCORATION - JARDIN  
MATÉRIAUX**

S.A.R.L. SCG Boursault

Grande Rue Oncy sur Ecole - 91490 Milly-la-Forêt - Tél. 01 64 98 71 98

Horaires d'ouverture : • du lundi au samedi 9h-12h30/14h-19h

• dimanche matin 9h30-12h30

1, Bis Grande rue  
91490 Moigny sur Ecole

REPARATION VENTE NEUF ET OCCASION

**MILLY  
MOTOCULTURE**



01 69 23 43 95

REPARATION VENTE NEUF ET OCCASION

**TAG** Travaux Agricoles du Gâtinais



Entreprise de travaux agricoles

Entreprise  
de travaux agricoles  
Bernard Lachenait

27 Grande Rue  
91490 Moigny-sur-École  
Tél. 01 64 98 08 70  
Fax 01 64 98 41 06

**FPV**  
Fenêtres Portes Volets

Fabrication et pose à vos mesures de  
**Fenêtres - Portes - Volets**  
en PVC - Bois - Alu



01 64 98 93 23

www.sitefpv.com Devis gratuit

91 PRUNAY-SUR-ESSONNE



# LA BONNE ADRESSE POUR MIEUX MANGER ?

## **Intermarché - Grande-Rue - 91490 Oncy-sur-École**

Saumon à l'oseille, risotto aux asperges, soupe de légumes de soleil, poulet basquaise, parmentier de canard, salade printanière, lasagnes végétarienne, tournedos rossini, escalope milanaise, gratin de choux fleur, blanquette de veau, coquille saint-Jacques, coquillettes au jambon, tajine...

Quoique vous vouliez préparer et manger ce soir, demain, ou après-demain, nous nous efforçons de vous apporter les meilleurs produits, pour vous permettre de mieux manger tous les jours.



**Intermarché**  
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

